

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



2025

Sommaire

1. L'ÉDITO	P.04 - P.05
2. CARTE D'IDENTITÉ PREVY	P.06 - P.09
3. NOS MISSIONS	P.10
4. DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES	P.11
5. L'ANNÉE 2025 EN IMAGES	P.12 - P.14
6. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025	P.15 - P.19
7. LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE	P.20
8. LE SUIVI DU PROJET DE SERVICES 2024-2028	P.21 - P.23
9. LES ADHÉRENTS & TRAVAILLEURS SUIVIS	P.24 - P.31



Sommaire

10. LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS	P.32 - P.37
11. LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS/ LES ATELIERS COLLECTIFS	P.38 - P.41
12. LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE	P.42 - P.49
13. LE DÉCLOISONNEMENT SANTÉ PUBLIQUE & SANTÉ TRAVAIL	P.50
14. LES ATELIERS ÉPHÉMÈRES	P.51
15. LA COMMUNICATION	P.52 - P.55



L'ÉDITO



Nancy Giraudier
Directrice de PREVY



Le chemin de PREVY est clairement tracé, les attendus de la loi du 2 août 2021 sont compris et mis en application, le service suit les axes stratégiques définis par la gouvernance de part l'engagement des collaborateurs et les moyens qui sont alloués.

Merci à tous ceux qui œuvrent jour après jour en ce sens à mes côtés.

Dans un environnement professionnel en constante évolution, marqué par des transformations organisationnelles rapides et des attentes croissantes en matière de qualité de vie au travail, notre service a poursuivi avec détermination sa mission : protéger la santé des travailleurs et soutenir les employeurs dans la mise en place de démarches de prévention efficaces et adaptées.

Tout au long de l'année, nos équipes pluridisciplinaires ont intensifié leurs actions de terrain, développé de nouveaux outils d'accompagnement et renforcé la proximité avec les entreprises. Les efforts engagés ont permis d'améliorer le suivi individuel en santé au travail, de déployer des actions collectives ciblées et d'accroître la sensibilisation aux enjeux majeurs tels que la prévention des risques psychosociaux, la maîtrise des risques professionnels ou encore la promotion de modes de travail plus sûrs et plus durables.

En interne les équipes administratives se sont fortement mobilisées pour accueillir les nouveaux collaborateurs et soutenir les équipes en place, PREVY compte désormais plus de 100 collaborateurs.

2025 a été une année riche et exigeante : notre activité a été soutenue et notre organisation plus efficiente, dans l'objectif de renforcer notre rôle de conseil et d'accompagnement des entreprises et de leurs salariés, « préserver la santé au travail des salariés, c'est préserver la santé de votre entreprise. PREVY s'engage à vos côtés ».

Animés par la démarche de certification de la SPEC AFNOR 2217, nous sommes engagés dans une amélioration continue de notre activité et nous nous remettons en question régulièrement : en recherche perpétuelle d'optimisation de fonctionnement et de réactivité, nous nous investissons quotidiennement pour garantir la meilleure qualité de service possible.

Le 21 mai 2025, PREVY obtient le niveau 1 de certification et s'engage sans tarder sur le niveau 3 pour la fin de l'année 2026.

Conformément à nos engagements immobiliers, la Maison de la Prévention Sud a ouvert ses portes le 22 août 2025 à Gallargues le Montueux sur le site de Médipôle 3.0 : bureaux médicaux, village de la prévention, cellule PDP et pôle prévention composent ce nouvel espace à destination de nos adhérents du sud du département.

Une nouvelle étape structurante dans le développement de PREVY.

2025 a également été l'occasion d'affirmer notre rôle de partenaire de confiance, capable d'anticiper les évolutions réglementaires, d'accompagner les transformations du travail et de proposer des solutions innovantes au service de la santé au travail. Cette dynamique s'appuie sur une collaboration étroite avec les employeurs, les représentants du personnel, les acteurs institutionnels et l'ensemble des professionnels mobilisés autour de la prévention.

Faire connaître notre offre de services au plus grand nombre et notamment au TPE de notre territoire, est plus que jamais une priorité pour notre service afin que nos entreprises adhérentes et leurs salariés se saisissent du sujet de la prévention dans leur quotidien.

Ce rapport annuel met en lumière les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives qui guideront nos engagements futurs.

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 marque une étape décisive pour PREVY. Nous avons transformé nos ambitions en actions concrètes, portés par une conviction commune : la prévention est notre meilleur investissement pour l'avenir.

De la reconnaissance à l'action

L'obtention du certificat AFNOR SPEC 2217, niveau 1, n'est pas un aboutissement mais un engagement. Il valide notre rigueur et nous incite à mieux servir les entreprises et protéger les salariés. La montée vers les niveaux 2 et 3 d'ici fin 2026 structure notre progression, traduit notre exigence de résultats, de transparence et d'amélioration continue.

2026 : structurer la prévention

Pour relever les enjeux de santé et sécurité au travail, nous faisons du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) notre priorité. Trop souvent perçu comme une formalité, le DUERP est l'outil le plus efficace pour anticiper, hiérarchiser et maîtriser les risques. Notre objectif : 100 % de nos entreprises adhérentes dotées d'un DUERP opérationnel d'ici fin 2026.

Proximité et humain au cœur de l'action

Avec l'ouverture en août de la Maison de la Prévention de Gallargues-le-Montueux, nous renforçons notre ancrage territorial et notre capacité à être présents là où les besoins se font sentir. Ces lieux ressources incarnent notre vision d'une prévention innovante, concrète et pédagogique.

Une gouvernance au service de l'action

Notre gouvernance paritaire, employeurs et salariés réunis, est notre force. Elle permet des décisions partagées et concrètes pour améliorer la santé au travail.

En tant que président du Conseil d'administration de PREVY, je tiens à saluer l'engagement sans faille des représentants des organisations patronales et syndicales qui portent avec nous cette ambition collective. Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance aux équipes de PREVY, dont le professionnalisme, la disponibilité et l'humanité sont au cœur de nos réussites.

Plus que jamais, je crois à une prévention utile, partagée et vivante. Une prévention qui ne se contente pas de constater, mais qui agit. Qui n'attend pas l'accident, mais qui le prévient. Qui accompagne les hommes et les femmes pour en faire des salariés durables et, pour l'entreprise, des talents retenus. Chaque action compte. Chaque progrès protège.



Eric Butel

Président de PREVY



CARTE D'IDENTITÉ

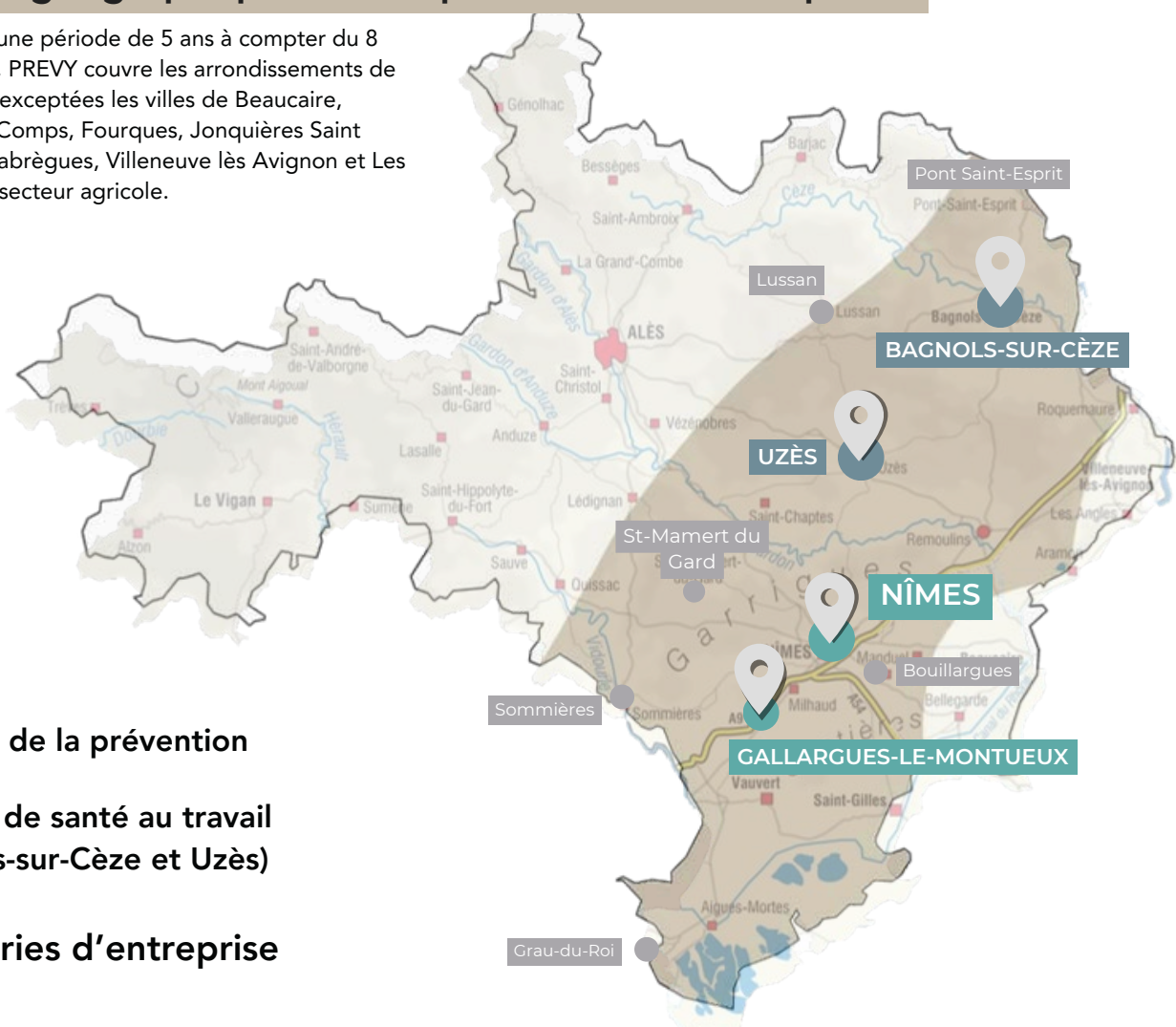
PREVY - PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL



UN MAILLAGE TERRITORIAL DE PROXIMITÉ

1 Secteur géographique de compétences interentreprises

Agréé pour une période de 5 ans à compter du 8 janvier 2024, PREVY couvre les arrondissements de Nîmes-Uzès exceptées les villes de Beaucaire, Bellegarde, Comps, Fourques, Jonquières Saint Vincent, Vallabrègues, Villeneuve lès Avignon et Les Angles hors secteur agricole.



4 SITES

- **2** Maisons de la prévention
- **2** Centres de santé au travail (Bagnols-sur-Cèze et Uzès)

22 infirmeries d'entreprise

NOTRE MISSION : PRÉSERVER L'HUMAIN, SÉCURISER L'ENTREPRISE



9 858

Entreprises adhérentes

(dont 153 agences de travail temporaire)

Pour nous, l'entreprise est indissociable des femmes et des hommes qui la font grandir. Préserver leur santé, c'est garantir l'avenir de votre organisation.



89 482

Travailleurs suivis

(dont 2 798 salariés intérimaires)



105

Collaborateurs

LA GOUVERNANCE



Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PREVY assure la gouvernance de l'association et veille à la mise en œuvre de ses missions dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables aux services de prévention et de santé au travail. Composé paritairement de représentants des employeurs et des salariés des entreprises adhérentes, il garantit un pilotage équilibré au service de l'intérêt collectif. Il définit la politique et les orientations générales du service. Il arrête les budgets et les comptes, il supervise l'organisation et le fonctionnement du service. Il prend également les décisions nécessaires à la gestion de l'association et au déploiement de ses actions auprès des entreprises adhérentes et de leurs salariés. Par ses décisions, il contribue au développement d'une politique de prévention et d'amélioration des conditions de travail sur le territoire.

Représentants des employeurs :

- MEDEF GARD – Eric BUTEL, Président
- MEDEF GARD – Etienne RUAS, Président Délégué
- MEDEF GARD – Jean-Marie TOURRETTE, Secrétaire
- MEDEF GARD – Sylvain AUSSET
- MEDEF GARD – Jean TOUBOUL

Représentants des salariés :

- CFTC – Stéphane TEULADE, Vice-Président
- CGT – Thibaut MARIN, Trésorier
- CFDT – Didier HERMELLE, Vice-Président Délégué
- FO – Aucune désignation
- CFE-CGC – Aucune désignation

Conformément à l'article 14 des statuts de PREVY, les voix correspondantes aux postes non pourvus ont été attribuées de façon égalitaire entre les centrales CFTC, CGT et CFDT.



Eric Butel

Président du Conseil
d'administration PREVY

LA GOUVERNANCE

La commission de contrôle

La commission de contrôle est l'organe de surveillance et de consultation du service.



La commission de contrôle constitue un organe de consultation et de surveillance de l'organisation et de la gestion du Service de prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Conformément à l'article D.4622-33 du Code du travail, "la commission de contrôle comprend neuf membres au moins et vingt membres au plus, issus des entreprises adhérentes au Service de Prévention et de Santé au Travail".

Le 8 décembre 2025, les membres de la commission de contrôle ont été renouvelés, conformément aux modalités de désignation prévues par les textes réglementaires.

13 membres ont été désignés :

Représentants des employeurs :

- MEDEF GARD : Éric BUTEL
- MEDEF GARD : Philippe POULET, secrétaire
- MEDEF GARD : Yann BOURINET
- MEDEF GARD : Étienne RUAS
- CPME 30 : Xavier GERNEZ
- CPME 30 : Xavier PERRET
- U2P 30 : Christine GOUJON

Représentants des salariés :

- CGT : Thibaut MARIN
- CFTC : Stéphane TEULADE
- CFTC : Laurence BONNAL
- CFDT : Didier HERMELLE
- CFDT : Alexandre YONNET
- CFE-CGC : Xavier FRESSOZ, président

À ce jour, les postes suivants ne sont pas pourvus :

- 2 postes pour FO
- 3 postes pour la CGT
- 2 postes pour la CFDT
- 1 poste pour la CFE-CGC

Le mandat des membres de la Commission de Contrôle est de 4 ans renouvelables.

NOS MISSIONS



Assurer le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs

Tout au long de leur vie professionnelle, chaque travailleur bénéficie d'un suivi en santé au travail réalisé par un professionnel de santé. Ce suivi, adapté à l'activité exercée et aux risques professionnels associés, évolue en fonction des étapes du parcours professionnel, de l'embauche jusqu'à la fin de carrière, à travers différents types de rendez-vous.



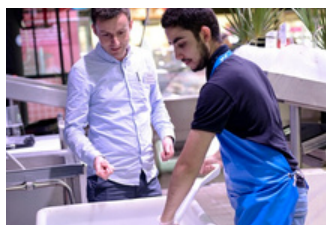
Conseiller et accompagner les employeurs, les travailleurs et leurs représentants

PREVY accompagne les employeurs, les travailleurs et leurs représentants dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention structurée et conforme aux obligations réglementaires. Cet accompagnement comprend le conseil réglementaire, l'appui à l'évaluation des risques, la définition d'actions de prévention adaptées et le suivi de la santé des travailleurs. Notre objectif : anticiper les risques professionnels et favoriser le maintien en emploi.



Aider à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels

Du repérage des risques à leur évaluation, en passant par la sensibilisation des équipes et la mise en œuvre de mesures de prévention sur le terrain, PREVY soutient les entreprises dans l'élaboration, le déploiement et le suivi de plans d'actions de prévention adaptés à leur activité et à leurs enjeux.



Réaliser des actions de prévention en entreprise

PREVY conduit des actions de prévention collectives au plus près des situations de travail afin de renforcer la culture de prévention, d'améliorer les conditions de travail et de réduire les risques professionnels.



Assurer le suivi des expositions professionnelles et la veille sanitaire

PREVY trace les informations relatives aux expositions professionnelles et met en œuvre une veille sanitaire continue. Cette démarche permet d'identifier les évolutions des risques, d'anticiper les enjeux émergents et d'adapter les actions de prévention aux défis de demain.



Prévenir la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien en emploi

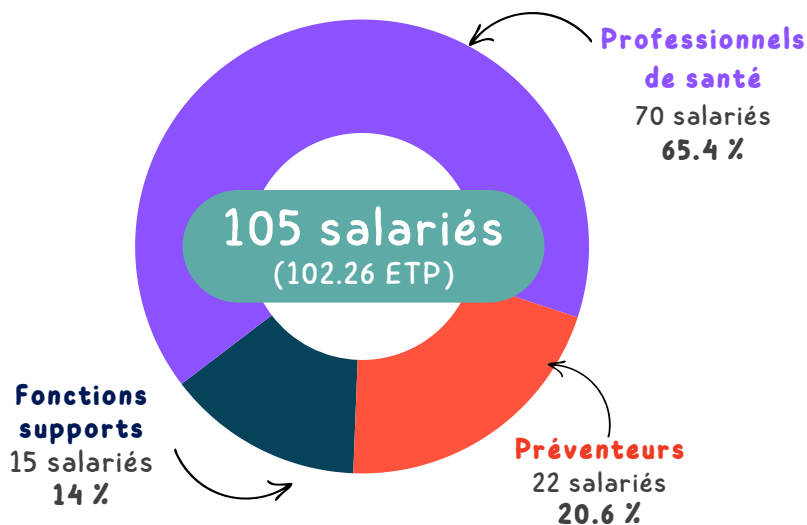
PREVY déploie un dispositif de coordination visant à prévenir le risque de désinsertion professionnelle et à favoriser le maintien en emploi. La cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) intervient en appui aux équipes médicales pour accompagner les travailleurs en situation de fragilité médico-socio-professionnelle, en lien avec l'entreprise et les partenaires du maintien en emploi.

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES PLEINEMENT ENGAGÉES

AU 31.12.2025

L'année 2025 a été riche en entrée de nouveaux collaborateurs avec **26 embauches** dont 50 % de professionnels de santé.

Les infirmiers en santé au travail font l'objet des mouvements les plus importants avec 8 départs que ce soit pour suivi de conjoint, rapprochement familial, départ en retraite ou encore changement d'orientations professionnelles. Ces mobilités ont eu un impact sur l'activité clinique du service notamment sur le Nord où les processus de recrutement sont longs du fait d'une zone géographique moins attractive que Nîmes ou Gallargues-le-Montueux.



Les entrées/sorties des effectifs PREVY

MÉTIER	EMBAUCHES	SORTIES
Médecins du travail	2	0
Infirmiers en santé au travail	11	8
Auxiliaires médicaux	3	4
Préventeurs	5	2
Administratif	5	4
TOTAL	26	18

Notre organisation



20

Médecins du travail
& collaborateurs médecins
(19.08 ETP)



27

Infirmiers en santé au travail
(26.09 ETP)



22

Auxiliaires médicaux
(21.57 ETP)



21

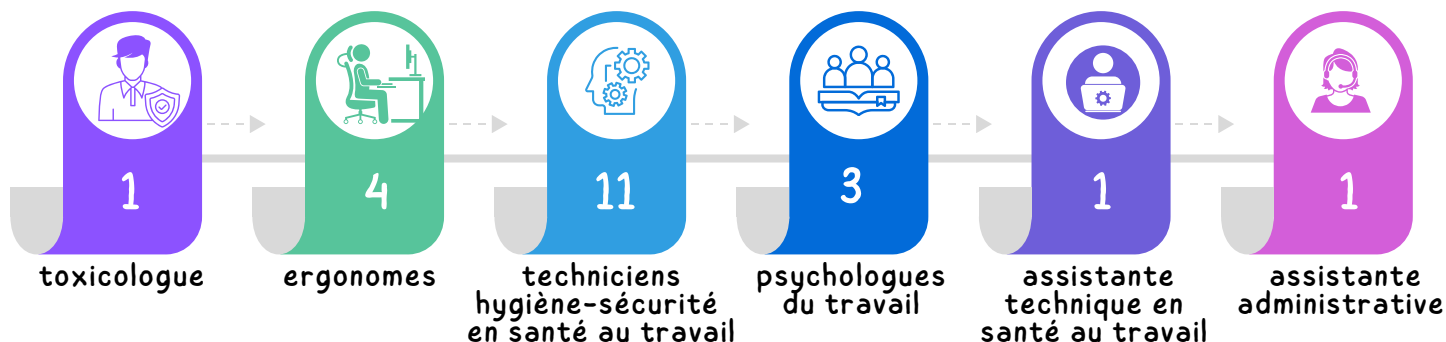
IPRP
(20.6 ETP)



15

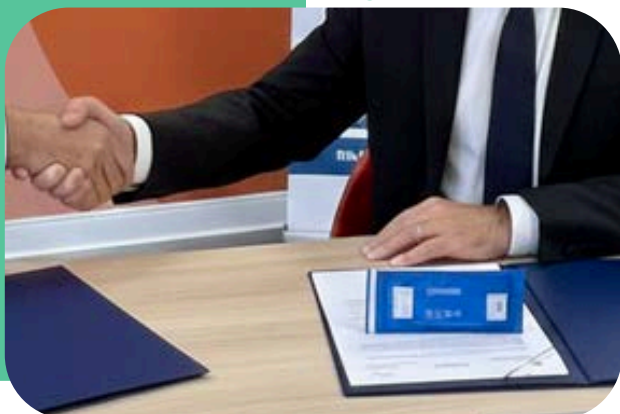
Fonctions support
(14.91 ETP)

Focus sur l'équipe d'IPRP



L'ANNÉE 2025 EN IMAGES

14 janvier



Signature d'une convention de partenariat avec le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers en Occitanie (CRCDC-OC)

PREVY est le premier service de prévention et de santé au travail en France à intégrer la distribution de kits de dépistage du cancer colorectal dans ses visites santé travail. Une avancée rendue possible grâce à la signature d'une convention avec le CRCDC-OC en avril 2024 et renouvelée le 14 janvier 2025.

21 janvier



Signature du CPOM

PREVY, la DREETS Occitanie et la Carsat Languedoc-Roussillon ont signé un CPOM de 3^e génération visant à renforcer la prévention et améliorer durablement les conditions de travail.

28 janvier



Rencontre avec le service médical de l'Assurance Maladie du Gard

16 février



Nîmes Urban Trail

34 collaborateurs ont participé au Nîmes Urban Trail 2025, sur des formats allant de la randonnée rapide aux courses longues distances.

27 mars



1er Afterwork de la prévention

Conformément à l'arrêté du 6 août 2024, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises doivent obtenir un **agrément complémentaire** délivré par la DREETS afin d'assurer le suivi des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Cet agrément repose notamment sur la formation spécifique des professionnels de santé et l'adéquation des moyens du service. Dans ce cadre, PREVY a formé **l'ensemble de ses médecins du travail, collaborateurs médecins et infirmiers en santé au travail en 2025**. Le dossier de demande d'agrément complémentaire de PREVY a été déposé le 26 février 2026, avant l'échéance réglementaire fixée au 1er juillet 2026.

Mars-Déc



Formation des professionnels de santé aux rayonnements ionisants

21 mai

afnor
CERTIFICATION
AFNOR SPEC 2217
Obtention niveau 1

Certification AFNOR SPEC 2217
Obtention du Niveau 1

25 août



Ouverture de la Maison de la prévention Sud

23 septembre



2e Afterwork de la prévention

14 octobre



PRST Tour 2025

PREVY est intervenu avec la DREETS Occitanie sur la thématique des "Conduites addictives au Travail" un enjeu souvent sous-estimé mais essentiel pour préserver la santé et la sécurité des équipes.

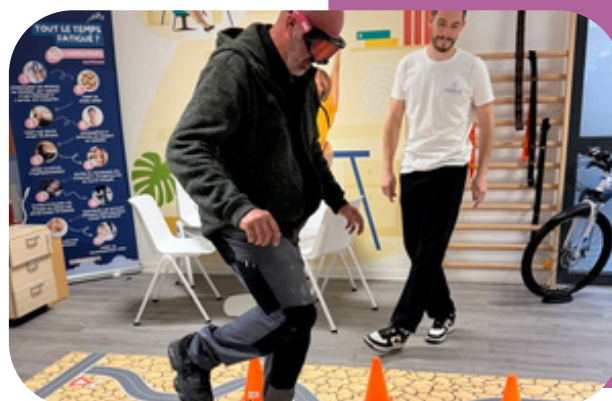
6-7 novembre



3^e plénière du réseau PRésOcc PDP

Les cellules PDP d'Occitanie ont partagé leurs avancées, leurs projets, leurs retours d'expériences et leurs perspectives pour 2026-2027 dans un esprit collaboratif.

18 novembre



Forum risque routier

Le 18 novembre, près de 50 personnes ont participé à une matinée dédiée au risque routier, en présence des Sapeurs-pompiers du Gard, de la Gendarmerie du Gard et des équipes PREVY.

20 novembre



Journée Santé Entreprise (JSE)

70 personnes ont participé à cette journée de sensibilisation et de dépistage des cancers, offrant aux salariés de plus de 25 ans un accès facilité à des dépistages essentiels (frottis, mammographie, test colorectal) ainsi qu'à des ateliers de prévention en lien avec la santé publique.

Le 8 décembre 2025, les membres de la commission de contrôle ont été renouvelés, conformément aux modalités de désignation prévues par le Code du travail.

8 décembre



Renouvellement des membres de la Commission de Contrôle

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Signature du CPOM 2025 - 2030



PREVY, la DREETS Occitanie et la Carsat Languedoc-Roussillon ont signé le 22 janvier 2025 un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) visant à renforcer la prévention des risques professionnels et à améliorer les conditions de travail dans deux secteurs particulièrement exposés : le BTP et les aides à domicile.

Axe 1 : La prévention de la désinsertion professionnelle dans le secteur du BTP

Les métiers du gros œuvre et du second œuvre sont particulièrement concernés par l'usure professionnelle précoce. Ce CPOM a pour objectif de permettre aux salariés de continuer à travailler dans les meilleures conditions possibles, en détectant en amont les situations à risques, en sécurisant les trajectoires professionnelles et en évitant les ruptures de parcours. Pour ce faire, une prise en charge pluridisciplinaire sera organisée au sein de la cellule PDP de PREVY, en lien avec les acteurs du maintien dans l'emploi et de la compensation du handicap, tels que le service social de la Carsat et Cap Emploi. En entreprise, des actions de prévention primaire seront déployées pour lutter contre l'usure professionnelle, en incitant les employeurs à corriger les facteurs de risque.

Axe 2 : La prévention du risque routier dans le secteur des aides à domicile

Les aides à domicile, soumis à des horaires atypiques, sont particulièrement touchés par les accidents de trajet et de mission. Ce CPOM vise à :

- Accompagner l'employeur dans l'évaluation du risque routier,
- Déployer les outils d'actions de prévention auprès des employeurs et des salariés soumis aux horaires atypiques,
- Outiller les équipes PREVY sur la thématique pour déployer l'information à l'ensemble des employeurs et des salariés concernés,
- Diminuer les accidents de trajet des salariés des entreprises ciblées.

Un engagement commun

Cette dynamique partenariale associe PREVY, la DREETS Occitanie et la Carsat Languedoc-Roussillon autour d'un engagement commun visant à renforcer la prévention des risques professionnels et à améliorer durablement la santé et la sécurité des travailleurs.



Les CPOM, c'est quoi ?

Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sont conclus pour cinq ans entre les SPSTI, la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).

Ils visent à :

- Définir les conditions de mise en œuvre des priorités d'actions des projets de services des SPSTI,
- Améliorer la qualité individuelle et collective de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail, permettre le maintien dans l'emploi des salariés et lutter contre la désinsertion professionnelle,
- Promouvoir une approche collective et concertée des actions en milieu de travail, en faisant émerger des bonnes pratiques,
- Mutualiser des moyens, des outils, et des méthodes notamment en faveur des plus petites entreprises,
- Répondre aux objectifs régionaux de santé au travail définis dans le plan régional de santé au travail (PRST).

PREVY participe à une recherche nationale pour aider au repérage de la désinsertion professionnelle avec le CHU d'Angers lors des visites santé travail



OBJECTIF

Améliorer et valider un indice national (IRDP-M) permettant d'identifier, précocement, lors des visites santé travail, les situations pouvant fragiliser le maintien en emploi afin de favoriser une prise en charge anticipée et adaptée.



PARTENARIAT SCIENTIFIQUE

- Étude multicentrique nationale
- Pilotage et traitement des données : CHU d'Angers
- Conformité RGPD et méthodologie de référence MR-004



DONNÉES ANALYSÉES (CODÉES ET ANONYMISÉES)

- Sexe et année de naissance
 - Antécédents médicaux et facteurs de risque
 - Diagnostics codifiés
 - Expositions professionnelles codifiées
 - Données socio-économiques liées à la prévention
- Aucune donnée d'état civil n'est transmise.



IMPACT POUR LA PRÉVENTION

- Détection plus précoce des situations à risque
- Renforcement du maintien en emploi
- Contribution à l'amélioration des outils nationaux des SPSTI

Mise en place de l'identitovigilance lors des visites santé travail

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises, en tant qu'acteurs du système de santé, sont soumis aux règles relatives à l'identification des usagers prévues par le Code de la santé publique. En application des articles L.1111-8-1 et R.1111-8-1 et suivants de ce code, l'Identité Nationale de Santé (INS) constitue l'identifiant de référence pour la prise en charge des personnes dans les systèmes d'information de santé. Son utilisation est obligatoire pour les professionnels et organismes participant à la prise en charge sanitaire.

La vérification de l'INS lors des visites santé travail permet ainsi de :

- garantir l'identification fiable du salarié, d'éviter les erreurs d'identité (homonymes, doublons) et de s'assurer que les informations médicales sont bien rattachées à la bonne personne.
- permettre l'échange et l'interopérabilité des données santé via des plateformes sécurisées.
- sécuriser les traitements de données de santé (au sens du RGPD et de la loi Informatique et Libertés).

De façon concrète, tout travailleur reçu en visite santé travail dans le service doit pouvoir fournir une pièce d'entité valide. La vérification de l'INS a été généralisée à l'ensemble des sites PREVY depuis le 1^{er} janvier 2025.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Obtention du niveau 1 de la certification AFNOR SPEC 2217



Nous sommes fiers de vous annoncer que PREVY a obtenu la certification AFNOR SPEC 2217 de niveau 1 depuis le 21 mai 2025, une reconnaissance qui témoigne de notre engagement constant auprès de nos adhérents et de nos salariés suivis par le service.

Cette certification de niveau 1 représente bien plus qu'une simple formalité administrative. Elle constitue la reconnaissance officielle de notre engagement qualité en parfaite adéquation avec nos trois missions réglementaires fondamentales : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de votre état de santé, et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Engagement sur les cinq domaines clés du référentiel Afnor SPEC 2217

La certification de niveau 1 du référentiel SPEC 2217 atteste de notre engagement dans cinq domaines clés :

- La qualité et l'effectivité de nos services dans le cadre de l'ensemble socle de prestations
- L'organisation et la continuité de notre service, garantissant le suivi sans interruption ainsi que la qualité de nos procédures
- La gestion financière et notre politique tarifaire, assurant la pérennité et l'accessibilité de nos services
- Le respect du RGPD et la protection des données personnelles, pour une confidentialité totale des informations de santé
- La conformité de nos systèmes d'information aux référentiels d'interopérabilité et de sécurité, garantissant la sécurité des données

Un engagement collectif à votre service

Ce succès est avant tout le fruit d'un engagement collectif de toutes nos équipes : la direction, les professionnels de santé, les IPRP et les équipes support.

Taux de satisfaction issus des enquêtes destinées aux adhérents et aux salariés suivis par PREVY en 2025

au 11.12.2025

86.30 %

des entreprises adhérentes se disent satisfaites des services rendus par PREVY.

95.30 %

des travailleurs suivis par PREVY se déclarent satisfaits de l'accompagnement.



La norme AFNOR SPEC 2217, quésaco ?

La norme AFNOR SPEC 2217 constitue le référentiel de certification spécifiquement conçu pour les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI). Elle se base sur les trois missions essentielles du socle de services, à savoir :

- la prévention des risques professionnels,
- le suivi individuel de l'état de santé,
- la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

La certification vise à s'assurer que l'ensemble des services rendus par le SPSTI soient réalisés de manière effective et homogène par ce dernier. Cette certification doit conduire le SPSTI à s'inscrire dans une dynamique de progrès, de qualité et de proactivité.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Ouverture de la Maison de la prévention à Gallargues-le-Montueux



La Maison de la prévention Sud a ouvert ses portes le 25 août 2025, située sur le site de MEDIPÔLE 3.0, 1 Avenue des plages, Aire de covoiturage à Gallargues-le-Montueux.

m² 730 m²
de surface de prévention



3 équipes médicales

Médecins du travail, infirmiers en santé au travail et auxiliaires médicaux.



Un pôle préventeurs

un ergonomiste et deux techniciens hygiène sécurité en santé au travail.



Une antenne de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Un infirmier en santé au travail référent maintien en emploi, un psychologue du travail et un assistant social.



Village de la prévention

Un village de la prévention organisé sous la forme d'un parcours immersif, structuré autour de plusieurs ateliers thématiques, chacun dédié à la sensibilisation aux principaux risques professionnels.



Espace Risque routier

Espace dédié à la sensibilisation aux risques liés aux déplacements professionnels et domicile-travail, afin de mieux appréhender les situations à risque et de promouvoir des comportements sécuritaires sur la route.



Espace Risque chimique

Espace visant à accompagner la prévention du risque chimique par la lecture des étiquettes et pictogrammes, l'identification des dangers, le choix des EPI.



Espace Troubles Musculosquelettiques

Espace consacré à la prévention des TMS, proposant des essais d'outils ergonomiques, des mises en situation et des conseils posturaux adaptés aux situations de travail.



Espace conduites addictives au travail

Espace d'information et de prévention portant sur les effets de l'alcool, des drogues et de certains médicaments sur la vigilance, la sécurité et la santé au travail.



Espace Hygiène de vie

Espace de sensibilisation axé sur le sommeil, l'alimentation et l'activité physique, visant à lutter contre la sédentarité et à prévenir les maladies chroniques évolutives.



Espace de réunion Epione

Espace dédié aux réunions et aux ateliers collectifs, accueillant notamment des actions sur le burn-out, la QVCT, l'intégration des RPS au DUERP et la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST).

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

AVANCEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

La Commission Médico-Technique est une instance consultative pour garantir la cohérence médicale et technique de l'activité du service.

En 2025, les travaux de la CMT ont porté sur :



la mise à jour des protocoles de délégations médecins du travail – IDEST

la validation des procédures dans le cadre de la certification AFNOR SPEC 2217 et présentation des indicateurs par processus.

le suivi des actions du Projet de Service 2024-2028.

la mise à jour du protocole de délégation entre le médecin du travail et le collaborateur médecin.

la création de l'arbre décisionnel relatif à la visite de pré reprise lorsqu'elle est déléguée à un IDEST



la mise à jour du règlement intérieur de la CMT

l'analyse du suivi réglementaire des salariés intérimaires

LE SUIVI DU PROJET DE SERVICE 2024-2028

Trois axes opérationnels centrés autour des spécificités locales et des besoins de nos adhérents.



AXE TRANSVERSAL : PARCOURS DE PRÉVENTION DU SALARIÉ

- **Fiche action 1** : Évolution du suivi individuel de l'état de santé du salarié
- **Fiche action 2** : Traçabilité des expositions
- **Fiche action 3** : Santé au travail des femmes - Impact différencié de l'exposition aux risques professionnels en fonction du sexe



Fiche action 1 : Évolution du suivi individuel de l'état de santé du salarié

En 2025, PREVY a renforcé l'accompagnement des adhérents dans la déclaration des situations de travail de leurs travailleurs : 10 050 newsletters envoyées et 3 740 courriers de propositions de modification de catégorie de suivi adressées aux entreprises concernées.

Dans ses communications, PREVY rappelle aux adhérents la disponibilité de ses équipes pour les accompagner dans leur déclaration annuelle des effectifs.

L'organisation interne a été optimisée afin d'améliorer la délivrance de l'offre socle dont le suivi individuel des travailleurs, à travers la création de procédures et modes opératoires sur la gestion des convocables et leur priorisation ou encore la gestion de l'absentéisme permettant d'optimiser les agendas des professionnels de santé tout en tenant compte de l'évolution de la réglementation.

Par ailleurs, vingt-six protocoles de délégation entre médecins du travail et infirmiers en santé au travail ont été signés, portant une délégation élargie à certaines visites (reprise maternité, mi-carrière, RQTH, femmes enceintes), pour une meilleure efficacité du temps médical.

Un arbre décisionnel dédié aux visites de pré-reprise déléguées aux IDEST a également été déployé afin d'en faciliter la réalisation et d'harmoniser les pratiques.

Enfin, Un renforcement de l'accompagnement à la déclaration des situations de travail par les adhérents, ainsi que des actions spécifiques à destination des agences de travail temporaire, sont en cours de finalisation et verront le jour en 2026.

Fiche action 2 : La traçabilité des expositions

Une expérimentation a été menée auprès de 24 TPE du secteur mécanique automobile et carrosserie pour la réalisation de leur Fiche Entreprise (FE), avec une aide à l'élaboration de leur DUERP, si nécessaire, et un focus risque chimique sur les expositions aux huiles de vidange et gaz d'échappement afin de pouvoir apprécier le niveau de risque des salariés et tracer les expositions à ces produits cancérigènes.

PREVY mène la réflexion sur comment optimiser la collecte et le traitement des cursus laboris, afin de gérer l'historique professionnel des salariés et contribuer à une traçabilité des données efficace et renforcée. Il sera intégré à un questionnaire à destination des salariés ; « Questionnaire synthétique – Parcours professionnel et mi-carrière » et sera renseigné par les IDEST de PREVY lors des visites santé travail.

Fiche action 3 : Santé au travail des femmes - impact différencié de l'exposition aux risques professionnels en fonction du sexe

L'année 2025 a permis la poursuite de la création d'un « kit santé des femmes au travail », composé de supports d'informations sur ce sujet spécifique. Ils ont pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les employeurs et les préventeurs dans l'identification des risques spécifiques en fonction du sexe des salariés, et d'adapter les mesures de prévention de manière pertinente.

Cette démarche s'intègre dans l'obligation réglementaire de prendre en compte les différences entre les femmes et les hommes dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels et d'intégrer cette différenciation au DUERP (évaluation et actions de prévention).

- Le flyer « spécial employeurs » sera diffusé à l'issue d'actions de sensibilisation ainsi que lors des actions de prévention primaire « aide au DUERP ».
- Le flyer « spécial salariées » sera déposé dans les Espaces Salarié du logiciel métier afin de sensibiliser la population féminine, et sera également tenu à la disposition des employeurs pour former et informer leurs salariées.
- Le « modèle de DUERP » intégrant la différenciation en fonction du sexe conformément à la réglementation imposée depuis la loi santé de 2021, sera mis à la disposition de tous les intervenants en santé au travail dans le cadre de l'aide au DUERP et transmis aux employeurs. Cet outil d'intégration des risques différenciés en fonction du sexe, fera partie intégrante de la sensibilisation.



AXE PRÉVENTION PRIMAIRE

- **Fiche action 4** : Les Troubles musculo- squelettiques chez les professionnels exerçant dans des établissements de soins
- **Fiche action 5** : Les risques psychosociaux chez les employés des PME du commerce
- **Fiche action 6** : Le risque chimique : amiante
- **Fiche action 7** : L'impact des horaires atypiques dans le risque routier professionnel

Fiche action 4 : Les troubles musculosquelettiques chez les professionnels exerçant dans des établissements de soins

En 2025, le groupe a concentré ses actions sur l'accompagnement des entreprises cibles afin de garantir la mise à jour de leurs documents de prévention, notamment les Fiches d'Entreprise (FE) et le DUERP.

Cette dynamique a permis d'atteindre en fin d'année un taux de couverture de 85% pour les FE et de 89% pour le DUERP. L'année a également été marquée par une action de sensibilisation des encadrants aux TMS, avec deux sessions prévues. Si la première session n'a pas pu se tenir en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, la seconde a réuni 6 participants issus d'entreprises du secteur médico-social, favorisant des échanges ciblés et constructifs.

Ce constat met en évidence la nécessité d'adapter la stratégie en 2026, en adoptant une démarche encore plus proactive auprès des entreprises.

Le recueil de données réalisé fin 2025 permettra d'établir en 2026 une cartographie des entreprises disposant d'un formateur PRAP2S ; ces indicateurs associés (PRAP2S, date de la dernière APP, présence d'apprentis) serviront à hiérarchiser et cibler les actions de sensibilisation de PREVY en se rendant directement dans les entreprises du secteur pour y délivrer le contenu du message de prévention.

Fiche action 5 : Les risques psychosociaux chez les employés des PME du commerce

L'année 2025 a été largement consacrée au travail de ciblage et de recrutement des adhérents concernés par la fiche action n°5 : information aux équipes PREVY, aux adhérents, à la Fédération du commerce et de la distribution pour l'Occitanie Méditerranée.

Un 1^{er} atelier Managers a été organisé en fin d'année conformément à la feuille de route : rappel de la démarche proposée 2024-2028, sensibilisation aux risques psycho sociaux dans le secteur de la grande distribution alimentaire ainsi qu'un travail de réflexion guidé sur le repérage de facteurs de risques psycho sociaux dans les situations de travail quotidiennes des managers.

Plusieurs supports ont été créés pour l'animation de ce premier atelier : une ingénierie de déroulement de l'atelier, un power point d'animation ainsi que des supports (cartes, tableaux d'analyse des situations).

Devant les difficultés de recrutement des adhérents, en fin d'année 2025, la cible a été élargie aux entreprises de moins de onze salariés, représentant un potentiel de 174 entreprises adhérentes venant s'ajouter aux 90 de plus de onze salariés, ciblées en 1^{ere} intention.

Fiche action 6 : Le risque chimique : amiante

Les membres du groupe de travail ont été formés par un organisme spécialisé sur les risques liés à l'amiante et sur la façon de repérer les éléments confirmant une possible exposition des travailleurs sur les chantiers.

En 2025, le groupe a élaboré des documents de repérage pour les activités de maçonnerie, menuiserie et charpente - toiture. Ces « Questionnaires d'identification du risque amiante » essentiels pour identifier, évaluer et prévenir les risques liés à l'amiante ont été complétés lors de la réalisation des fiches entreprises.

Des entreprises ont signifié leur intérêt à être sensibilisées au risque chimique, dont l'amiante, en raison de leur méconnaissance de la réglementation, des dangers et de la difficulté à repérer les risques. Ces adhérents ont ainsi pu bénéficier de conseils techniques de la part de PREVY pour garantir la sécurité des travailleurs. En complément le groupe de travail s'oriente vers une sensibilisation des apprentis du secteur du BTP, futurs professionnels du métier.

Fiche action 7 : L'impact des horaires atypiques dans le risque routier professionnel

En 2025, le groupe de travail a élaboré un flyer à destination des employeurs intitulé « Agir sur le risque routier professionnel des aides à domicile », en partenariat avec la CARSAT Languedoc-Roussillon et la DREETS Occitanie.

Cet outil a pour objectif d'accompagner les actions de prévention en entreprise et de renforcer la mobilisation autour du risque routier, notamment en tenant compte des contraintes liées aux horaires atypiques.

À travers la mise à jour des Fiches d'Entreprise (FE), l'accompagnement à l'élaboration du DUERP ainsi que l'animation d'ateliers et d'un forum réunissant des partenaires extérieurs (gendarmerie, sapeurs-pompiers, sécurité routière), la prévention des accidents de la route et la mobilisation des travailleurs autour des enjeux de sécurité routière demeurent au cœur de nos priorités.

Par ailleurs, le groupe de travail élabore un Escape Game ainsi qu'un flyer destiné aux salariés, afin de renforcer leur sensibilisation à ces risques.

Cette réflexion ouvre également la voie à la mise en place d'interventions au sein des entreprises, dans le but de toucher un public plus large et d'intensifier les actions de prévention.



AXE PRÉVENTION, DE LA DÉINSERTION ET DE L'USURE PROFESSIONNELLE

- **Fiche action 8** : PDUP, de la prise en charge individuelle à une conduite de projet : secteur prioritaire, le BTP

PREVY a déployé 4 flyers issus du guide Prévention de la Désinsertion Professionnelle Employeur 2025 afin d'outiller les entreprises du BTP ainsi que l'ensemble des adhérents. Ces supports ont été mis à disposition sur l'espace Adhérents et portent sur la visite de pré-reprise, le rendez-vous de liaison, la cellule PDP et la visite de mi-carrière.

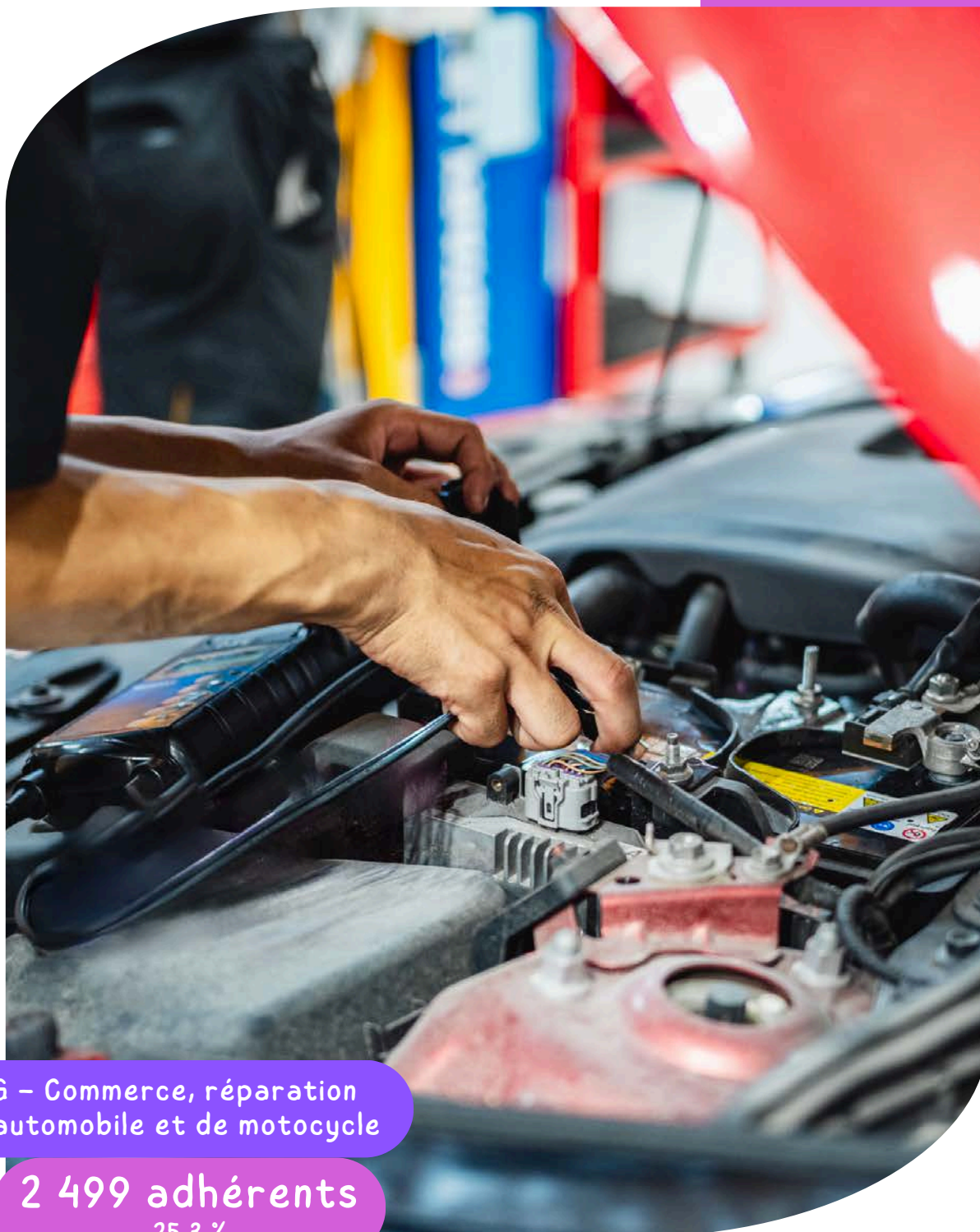
En complément, PREVY a animé un atelier de sensibilisation à destination des employeurs du BTP sur l'anticipation de l'usure professionnelle, la prévention de l'absentéisme et de l'inaptitude médicale, en partenariat avec le service social de l'Assurance Maladie, le Pôle entreprises et territoires de Transition pro Occitanie et le Service de prévention des risques professionnels de la CARSAT LR.

Enfin, une action spécifique de sensibilisation et de mise à disposition des outils de la PDP a été menée auprès des agences d'emploi intérimaires spécialisées dans le BTP.



LES ADHÉRENTS & TRAVAILLEURS SUIVIS

au 31.12.2025



G – Commerce, réparation
d'automobile et de motocycle

2 499 adhérents
25.3 %



9 858

Entreprises adhérentes
(dont 153 agences du travail
temporaire)

10 409

Etablissements

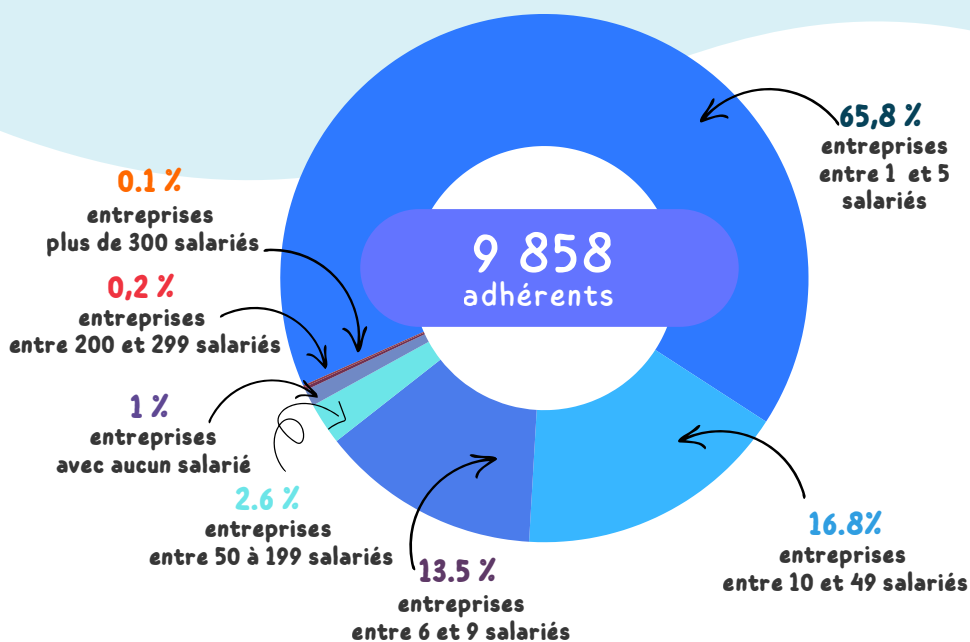
AU 31.12.2025

Répartition des entreprises adhérentes par taille d'entreprise

TAILLE ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES	%
Moins de 11 salariés	8 222	83.4 %
Entre 11 et 49 salariés	1 344	13.6 %
Plus de 50 salariés	292	3.0 %
Total	9 858	100 %

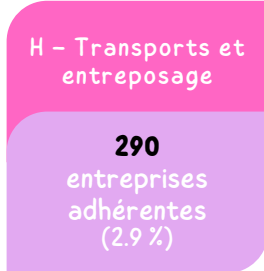
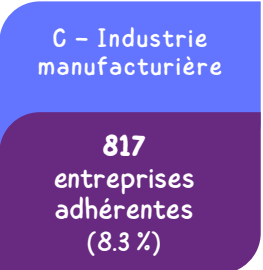
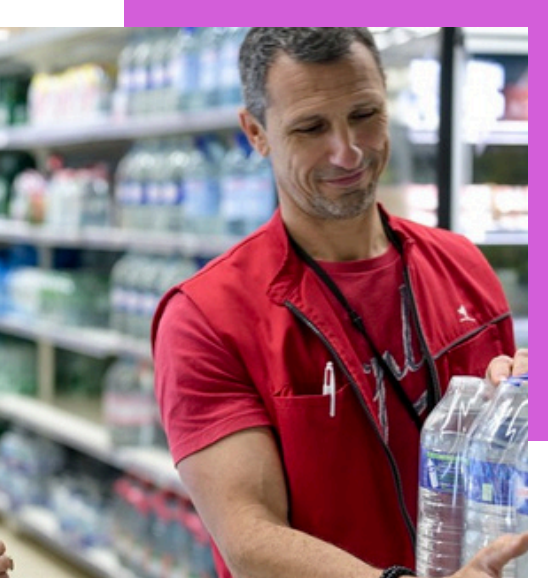
Répartition des entreprises adhérentes détail par taille d'entreprise

TAILLE ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES	%
Aucun salarié	101	6,1 %
Entre 1 et 5 salariés	6 488	65.8 %
Entre 6 et 9 salariés	1330	13.5 %
Entre 10 et 49 salariés	1 654	16.8 %
Entre 50 et 199 salariés	254	2.6 %
Entre 200 et 299 salariés	19	0,2 %
Plus de 300 salariés	12	0,1 %
Total	9 858	100 %



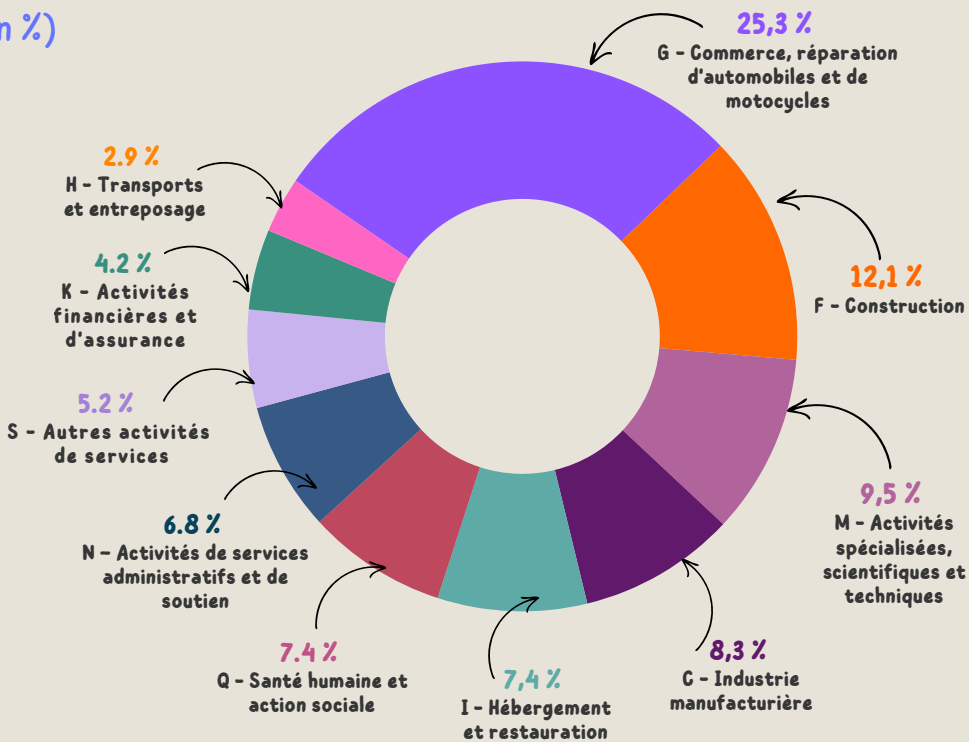
Répartition du TOP 10 des entreprises adhérentes

PAR CODE NAF

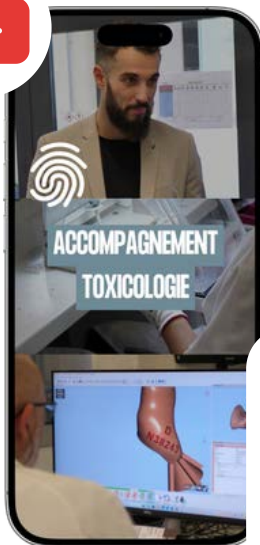


Répartition du TOP 10 des entreprises adhérentes

par code NAF (en %)



QUELQUES TÉMOIGNAGES ADHÉRENTS EN 2025



earow
BY PRODWAYS

Un accompagnement terrain par le toxicologue auprès d'Earow by Prodways pour maîtriser l'exposition aux COV et améliorer durablement les conditions de travail.



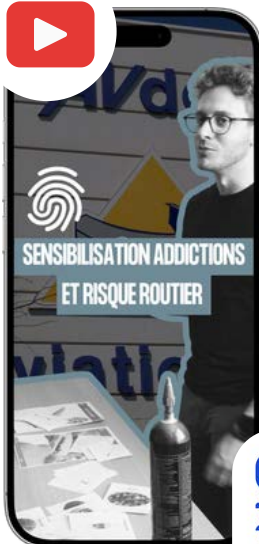
KEOLIS

Une action de prévention menée par PREVY au sein de Keolis pour sensibiliser aux risques routiers et à l'hygiène de vie, au plus près des réalités des conducteurs.



suez

Un accompagnement pluridisciplinaire de PREVY au sein de SUEZ pour prévenir les conduites addictives et améliorer concrètement les conditions de travail des agents.



Une action de prévention menée par PREVY au sein AVDEF, Aviation Défense Service pour sensibiliser aux conduites addictives et au risque routier, et ancrer durablement les réflexes de sécurité au travail.



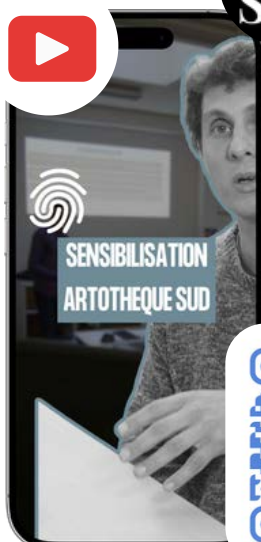
Sud Métal Provence

Un accompagnement global de PREVY chez Sud Métal Provence pour structurer une culture de prévention durable et réduire concrètement les risques professionnels.



DAUDET ÉLECTRICITÉ

Une matinée de prévention chez Daudet Électricité animée par PREVY pour sensibiliser les salariés aux risques routiers, à l'hygiène de vie et au port des EPI.



ARTOTHEQUE SUD

Une matinée interactive de PREVY à l'Artothèque Sud pour sensibiliser les jeunes salariés en insertion aux TMS et à l'adoption de bonnes pratiques santé au travail grâce à un atelier pédagogique sur l'hygiène de vie.





86 684
travailleurs suivis
(hors salariés intérimaires)
au 31.12.2025



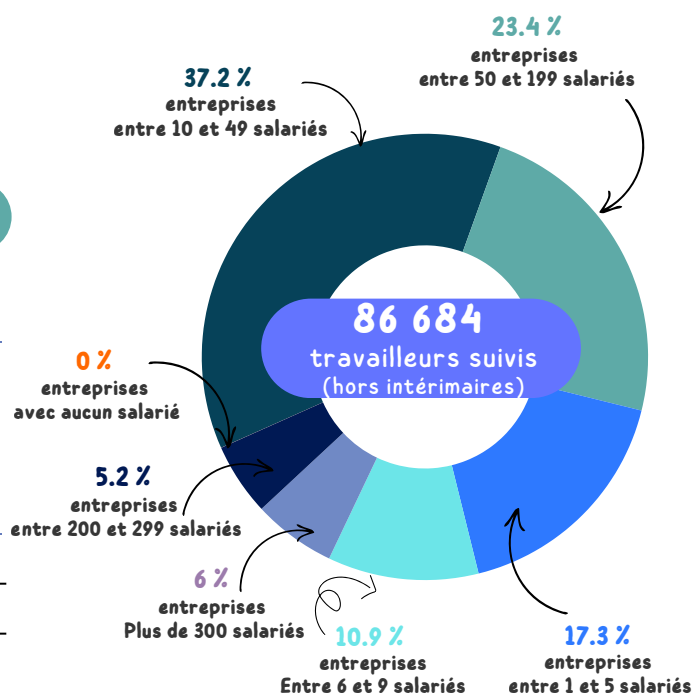
45 275 Hommes
(hors intérimaires)



41 409 Femmes
(hors intérimaires)

Répartition des salariés suivis par taille d'entreprise (hors intérimaires)

TAILLE ENTREPRISE	NOMBRE SALARIÉS SUIVIS	%
Aucun salarié	9	0 %
Entre 1 et 5 salariés	14 968	17.3 %
Entre 6 et 9 salariés	9 477	10.9 %
Entre 10 et 49 salariés	32 217	37.2 %
Entre 50 et 199 salariés	20 255	23.4 %
Entre 200 et 299 salariés	4 545	5.2 %
Plus de 300 salariés	5 213	6 %
Total	86 684	100 %



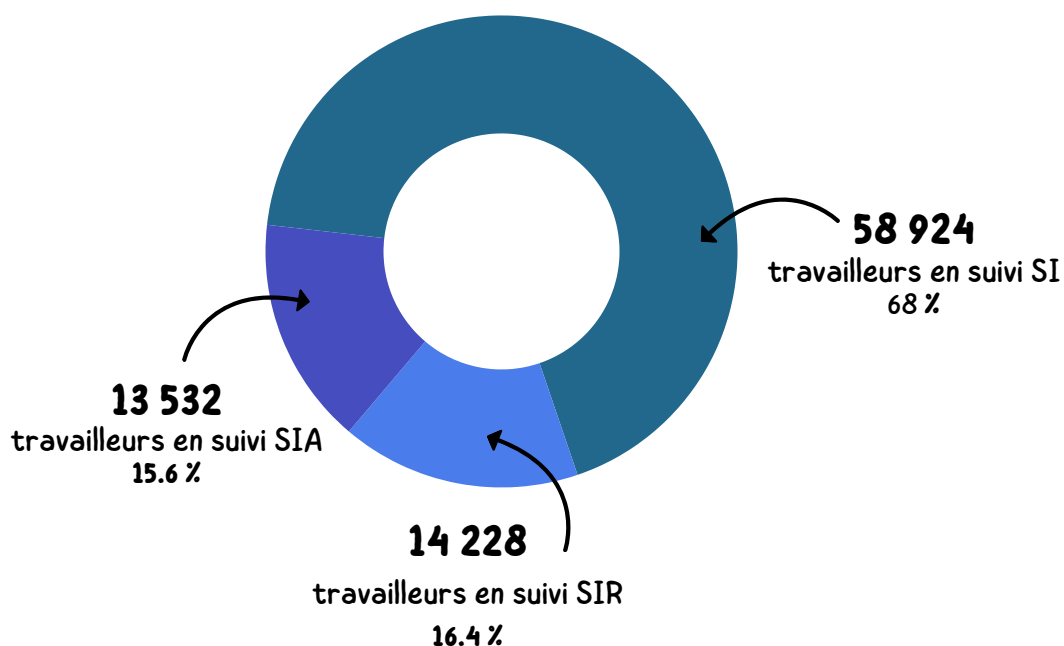
Répartition des **86 684** travailleurs suivis (hors intérimaires) par type de suivi



Le saviez-vous ?

L'ensemble des travailleurs suivis par nos équipes bénéficient d'un suivi médical adapté, selon leurs besoins et en fonction des 3 types de surveillance :

- un suivi individuel (SI)
- un suivi individuel adapté (SIA)
- un suivi individuel renforcé (SIR)

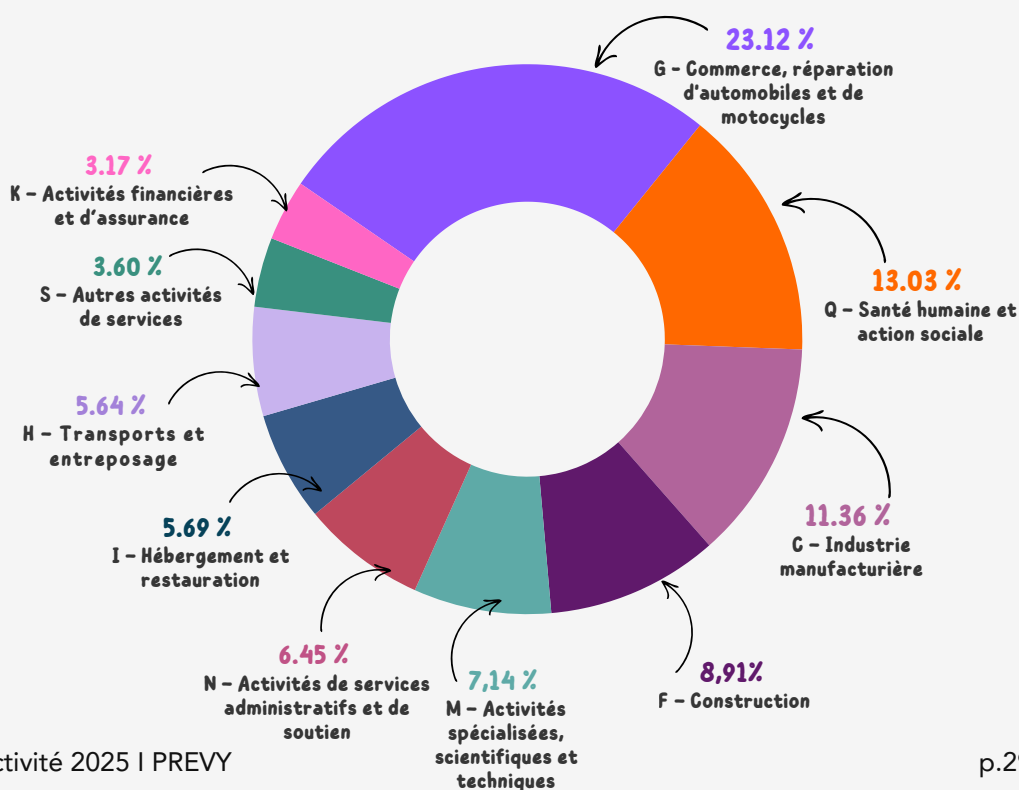


Répartition du TOP 10 des travailleurs suivis

PAR CODE NAF



Répartition du TOP 10 des travailleurs suivis par code NAF (en %)



FOCUS

SUR LES PROFILS PARTICULIERS



Accompagner les apprentis

DANS LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

4 259 Apprentis ont été suivis par PREVY en 2025.

PREVY accompagne les entreprises dans l'accueil et le suivi des apprentis à travers :

- Un suivi médical adapté : selon l'âge de l'apprenti et les risques liés au poste, une Visite d'Information et de Prévention (VIP) ou un examen médical d'aptitude est organisé afin de s'assurer que le jeune peut exercer ses missions en toute sécurité.
- Un appui à la rédaction ou à la mise à jour du DUERP, en intégrant les actions de prévention spécifiques à l'accueil d'apprentis.
- Des conseils sur les aménagements de poste favorisant une intégration durable et sécurisée.
- Des actions de sensibilisation à la sécurité et à la prévention des risques professionnels.



45

Conventions avec le service public

2 269

Agents de la fonction publique suivis en 2025



2 798

intérimaires suivis en 2025

- L'entreprise de travail temporaire est responsable du suivi médical, notamment de la visite d'information et de prévention réalisée dans les 3 mois suivant la prise de poste.
- Si l'intérimaire est exposé à un risque particulier, un suivi individuel renforcé (examen médical d'aptitude) s'applique.

Autres profils suivis en 2025



983

salariés éloignés



43

salariés détachés



265

Travailleurs exposés aux rayonnements ionisants A



423

employeurs non-salariés



11

travailleurs indépendants



909

Travailleurs exposés aux rayonnements ionisants B



1 451

salariés saisonniers ont été suivis en 2025

Les saisonniers bénéficient d'un suivi en santé au travail dont les modalités dépendent de l'exposition aux risques particuliers et du profil du salarié :

- **Saisonniers sans risque particulier** : pas d'examen médical obligatoire, mais mise en œuvre d'actions de formation et de prévention (AFP).
- **Saisonniers avec risques particuliers** : selon la nature du risque, deux types de suivis s'appliquent :
 - Le Suivi Individuel Adapté (SIA) donne lieu à une Visite d'Information et de Prévention (VIPI/VIPI) par un professionnel de santé.
 - Le Suivi Individuel Renforcé (SIR) impose un Examen Médical d'Aptitude (EMAE/EMAP) obligatoirement réalisé par un médecin du travail.

FOCUS

SUR LES PROFILS PARTICULIERS



LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS



Activité clinique réalisée par les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail (IDEST)



48 738

Visites en santé au travail
(dont 2 798 visites intérimaires)

au 31.12.2025

TYPE DE VISITES	NOMBRE DE VISITES RÉALISÉES 2025	RÉPARTITION EN %	NOMBRE DE VISITES RÉALISÉES 2024	RÉPARTITION EN %	
Total Examens Médicaux d'Embauche	8 113	16.7 %	8 660	17 %	
Examen Médical d'Aptitude Embauche	4 705	9.7 %	5 397	10.4 %	
Examen Médical d'Aptitude Périodique	2 815	5.8 %	2 592	5 %	
Examen Médical d'Aptitude affectation SIR	593	1.2 %	671	1.3 %	
Total Visites d'Information et de Prévention	25 122	51.5 %	28 701	55 %	
VIP Initiale	16 348	33.5 %	18 135	35 %	
VIP Périodique	6 293	12.9 %	7 450	14 %	
VIP intermédiaire	2 418	5 %	3 090	6 %	
VIP SMP intermédiaire	24	0 %	19	0 %	
VIP d'affectation non SIR	39	0.1 %	7	0 %	
Total visites de reprise	5 773	11.8 %	5 664	11 %	+ 1.92 %
Reprise après maladie non professionnelle	3 656	7.5 %	3 457	7 %	
Reprise après accident professionnel	1 318	2.7 %	1 362	3 %	
Reprise après maternité	580	1.2 %	619	1 %	
Reprise après maladie professionnelle	219	0.4 %	226	0 %	
Total visites à la demande	4 691	9.6 %	5 139	10 %	
Demande du méd. du travail	1 459	3%	1 776	3 %	
Demande de l'employeur	1 613	3.3 %	1 652	3 %	
Demande du salarié	1 301	2.7 %	1 356	3 %	
Demande de l'IDEST	318	0.7 %	355	1 %	
Total visites de pré-reprise	3 083	6.3 %	2 842	5.5 %	+ 8.5%
Pré-reprise à la demande du salarié	2 738	5.6 %	2 449	5 %	
Pré-reprise à la demande du med. du travail	179	0.4 %	177	0 %	
Pré-reprise à la demande du med. conseil	102	0.2 %	123	0 %	
Pré-reprise à la demande du med. traitant	64	0.1 %	93	0 %	
Suivis de carrière	1 635	3.4 %	594	1.1 %	+ 175.25%
Visites mi-carrière	1 557	3.2 %	549	1 %	
Visites post-exposition	15	0.07 %	18	0.05 %	
Visites de fin de carrière	63	0.13 %	27	0.05 %	
Visites fonction publique	244	0.5 %	194	0.4 %	
Suivis du dirigeant	77	0.2 %	4	0%	+ 1825%
Total	48 738	100 %	51 798	100 %	



Constat

Le service s'est pleinement mobilisé pour la mise en œuvre des nouvelles visites instaurées par la loi du 2 août 2021, notamment la visite de mi-carrière déléguée aux IDEST et intégrée dans une démarche de PDUP, ainsi que la visite de pré-reprise à la demande du salarié. L'augmentation des sollicitations pour cette dernière visite illustre une communication plus efficace sur les dispositifs mis à disposition des salariés.



48 738

Visites en santé au travail
(dont 2 798 visites intérimaires)
au 31.12.2025



24 385

Visites réalisées par les médecins du travail



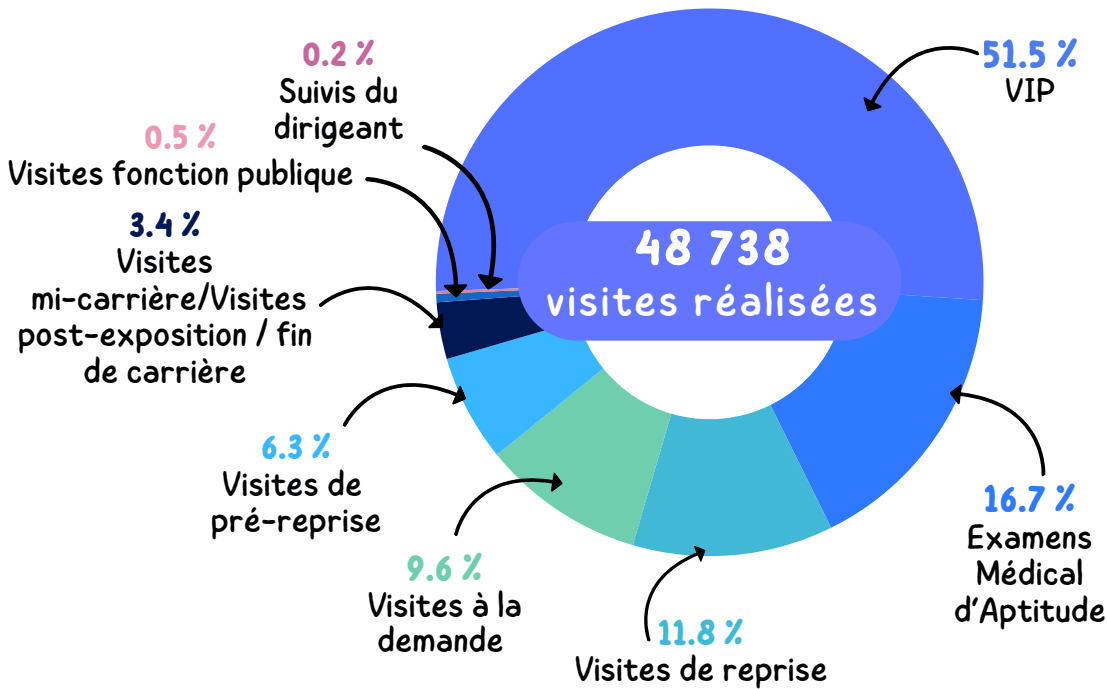
24 353

Visites réalisées par les IDEST

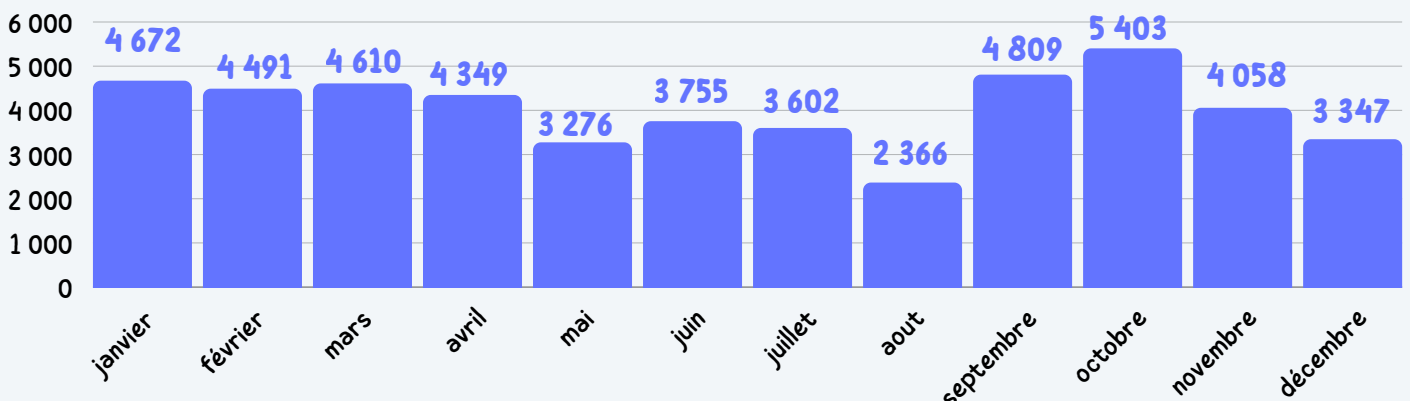


2,2 %

Visites réalisées en téléconsultation

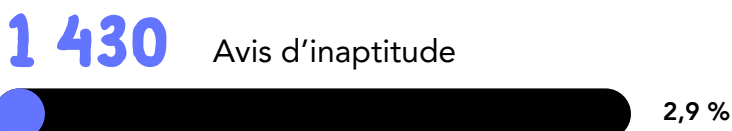
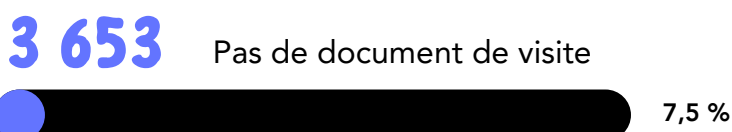
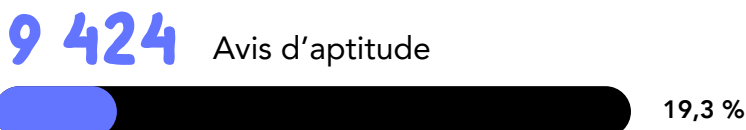
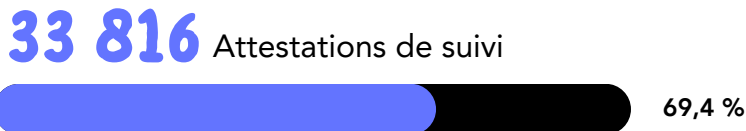


Nombre de visites santé travail réalisées Par mois



 **48 751**
Conclusions médicales *
 au 31.12.2025

*Une visite réalisée peut avoir plusieurs documents émis

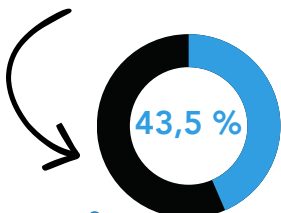


Dont
2 987
 Aménagement de poste**

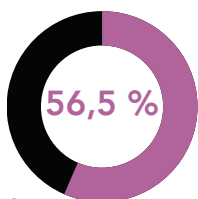
15,7 %
 des adaptations de poste concernent le temps partiel

13,6 %
 des adaptations de poste concernent port de charge

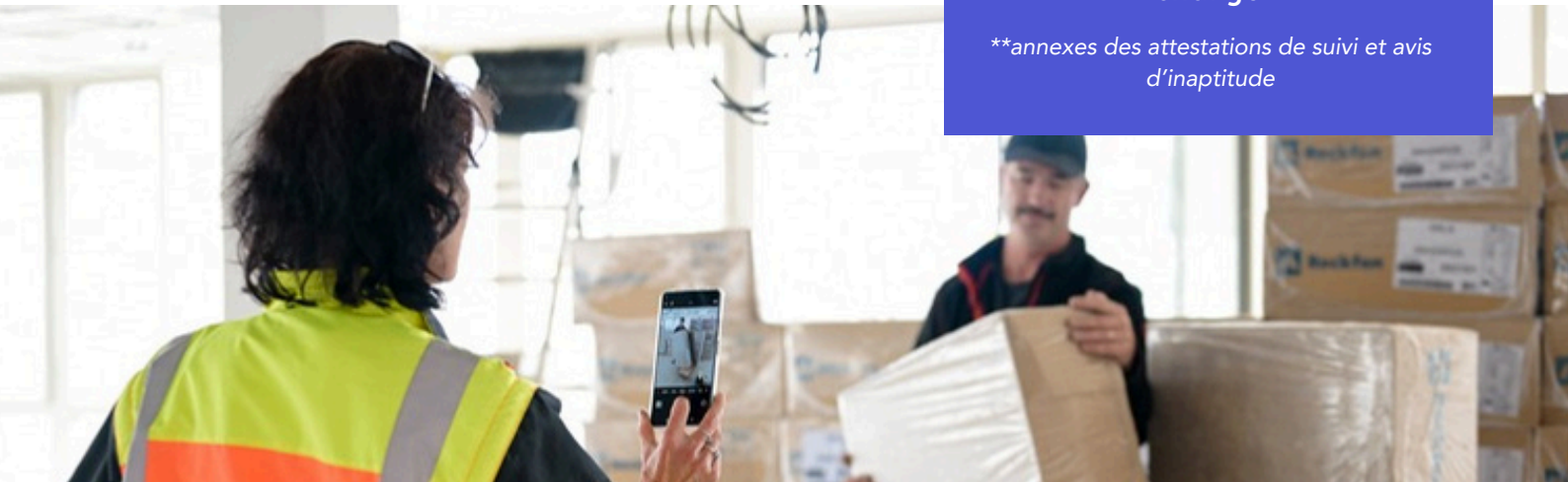
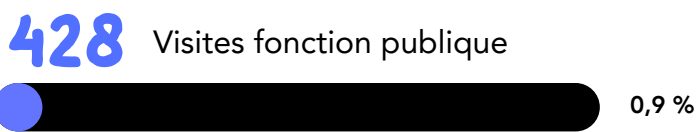
***annexes des attestations de suivi et avis d'inaptitude*



 **622**
 Avis d'inaptitude chez les hommes



 **808**
 Avis d'inaptitude chez les femmes





133 765

Examens complémentaires réalisés



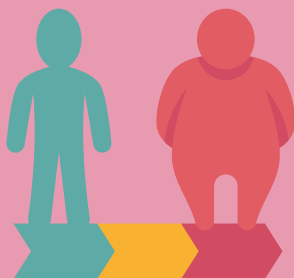
LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

LES PRINCIPAUX EXAMENS COMPLÉMENTAIRES



50 066

Examens de vision



36 472

IMC



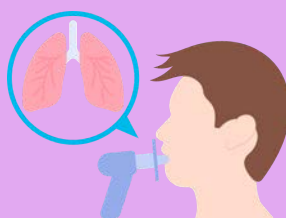
35 788

Prises de tension



9 704

Dépistages des troubles de l'audition



263

Spirométries



191

Tests urinaires par bandelette



107

Bilans sanguin prescrits

LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES



EXEMPLE : DÉPISTAGES DES TROUBLES DE L'AUDITION

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

AMT, de quoi parle-t-on ?

Les Actions en Milieu de Travail (AMT) constituent un axe prioritaire de notre mission de prévention.

Elles mobilisent l'expertise pluridisciplinaire du service pour analyser les situations de travail, évaluer les risques professionnels (bruit, agents chimiques, organisation, contraintes physiques ou psychosociales), accompagner l'élaboration du DUERP, proposer des mesures d'aménagement ou de prévention adaptées et transmettre des conseils en prévention des risques professionnels.

Objectif : intervenir au plus près du terrain afin de réduire les expositions, améliorer les conditions de travail et préserver durablement la santé des salariés, dans une logique de prévention primaire.

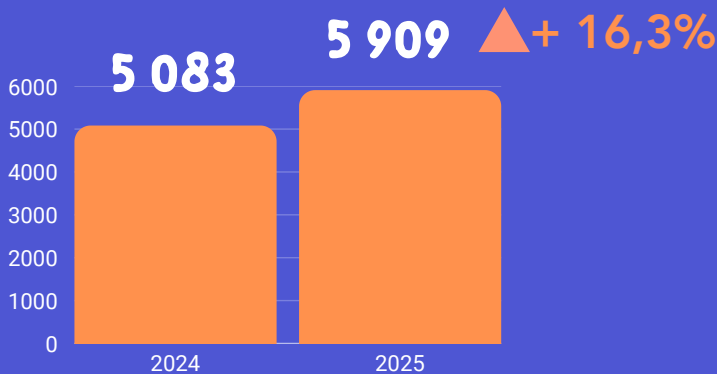


“Notre raison d'être = être le partenaire santé travail de référence de nos entreprises adhérentes”

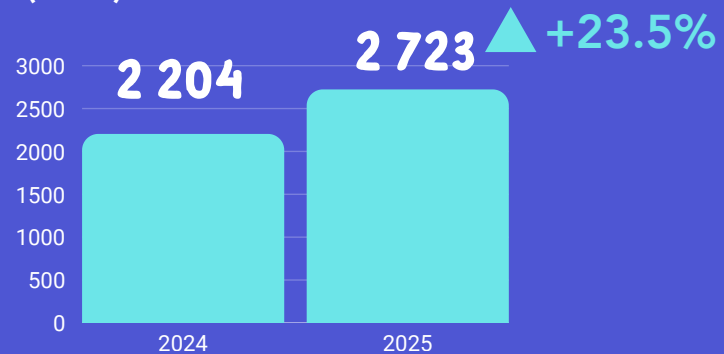
Nancy Giraudier, directrice PREVY



Evolution du nombre d'Actions en Milieu de Travail (AMT)



Evolution du nombre d'adhérents ayant bénéficié d'Actions en Milieu de Travail (AMT)



+ 43.3%
1 801 (1 257 en 2024)
Echanges/conseil avec les employeurs / salariés



+ 16.9%
1 419 (1 214 en 2024)
Fiches d'entreprise



+ 7.4%
1 287 (1 198 en 2024)
Etudes de poste et des conditions de travail



+ 25%
543 (434 en 2024)
Informations – Sensibilisation – Formations



- 21.3%
177 (225 en 2024)
Etude de poste ergonomiques



+ 24.10%
201 (162 en 2024)
Accompagnement à la rédaction du DUERP



- 59%
146 (352 en 2024)
Autres



+ 44.80%
165 (114 en 2024)
Rendez-vous de liaison



+ 62.60%
122 (75 en 2024)
Participations aux réunions CSE/CSSCT



25 (26 en 2024)
Risque chimique (études de poste, analyses des fiches données sécurité, sensibilisations, mesures métrologiques)



23 (26 en 2024)
Mesures de métrologie du bruit

LES ATELIERS DE PRÉVENTION COLLECTIFS



LES ATELIERS DE PRÉVENTION COLLECTIFS

Les ateliers de prévention collectifs, à quoi servent-ils ?

Les ateliers de prévention collectifs permettent d'anticiper les risques professionnels, de réduire les accidents du travail et de limiter l'absentéisme.

Ils contribuent à l'amélioration durable de la qualité de vie et des conditions de travail.

Ces actions renforcent la cohésion des équipes et développent une culture commune de prévention.

Chaque salarié sensibilisé agit pour préserver sa santé et sa sécurité, tout en participant collectivement à la pérennité de l'entreprise.



Accompagnement des adhérents

dans la compréhension de l'offre de services et la prise en main de l'espace adhérent



Accompagnement à la rédaction du DUERP



Intégration des RPS au DUERP



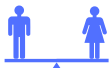
Intégration risque chimique au DUERP/ réglementation



Conduites addictives au travail



Burn out : comprendre, agir, prévenir



Violences sexistes & sexuelles au travail



Hygiène de vie / lutte contre la sédentarité



Escape Game autour des clés du sommeil



Risque routier



TMS quésaco ?



TMS sur poste informatique



Escape Game autour des TMS



Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)



Prévention de la désinsertion professionnelle



Sur plus de 310 retours, la satisfaction globale est de

4.83/5



15

thématiques d'ateliers de prévention collectifs proposées tout au long de l'année

56

Sessions d'ateliers ont été réalisées au sein du village de la prévention de Nîmes



3 temps forts avec près de **130** participants

2 Afterworks de la prévention

1 Forum risque routier avec la participation exceptionnelle de la gendarmerie du Gard, du SDIS 30 et de la sécurité routière du Gard.

LA PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE



LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La cellule PDP de PREVY accompagne les salariés confrontés à des difficultés médico-socio professionnelles. Son objectif est clair : éviter la rupture du parcours professionnel et favoriser le maintien en emploi, en intervenant le plus tôt possible.

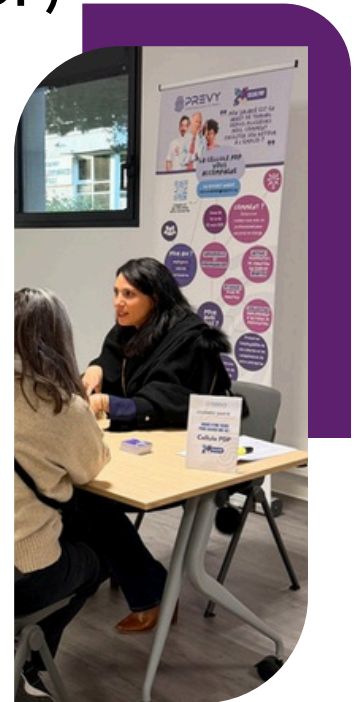
Dès qu'un besoin est identifié : lors d'un suivi médical, d'un arrêt de travail ou sur signalement de l'employeur, d'un professionnel ou du salarié, la cellule analyse la situation et propose des solutions adaptées.

Plus l'intervention est précoce, plus les aménagements sont efficaces, et évitent la rupture de parcours professionnel.

DÉTECTER – ORIENTER – AGIR TÔT

La cellule PDP intervient notamment en cas de :

- Difficultés de santé impactant le poste de travail
- Risque d'inaptitude
- Retour après un arrêt de travail prolongé
- Reconnaissance ou démarche de reconnaissance d'un handicap
- Besoin d'aménagement, de reclassement, de reconversion ou de formation
- Interrogations sur des restrictions médicales



Exemples de modalités d'accompagnement selon la situation

Salarié en arrêt de travail
Objectif : préparer le retour et anticiper les adaptations nécessaires.

- Rendez-vous de liaison (maintien du dialogue employeur/salarié pendant l'arrêt)
- Visite de pré-reprise
- Mobilisation des partenaires compétents

Salarié en difficulté à son poste
Objectif : adapter le poste et sécuriser le maintien en emploi.

- Étude de poste
- Préconisations d'aménagement
- Mobilisation d'aides financières si nécessaire

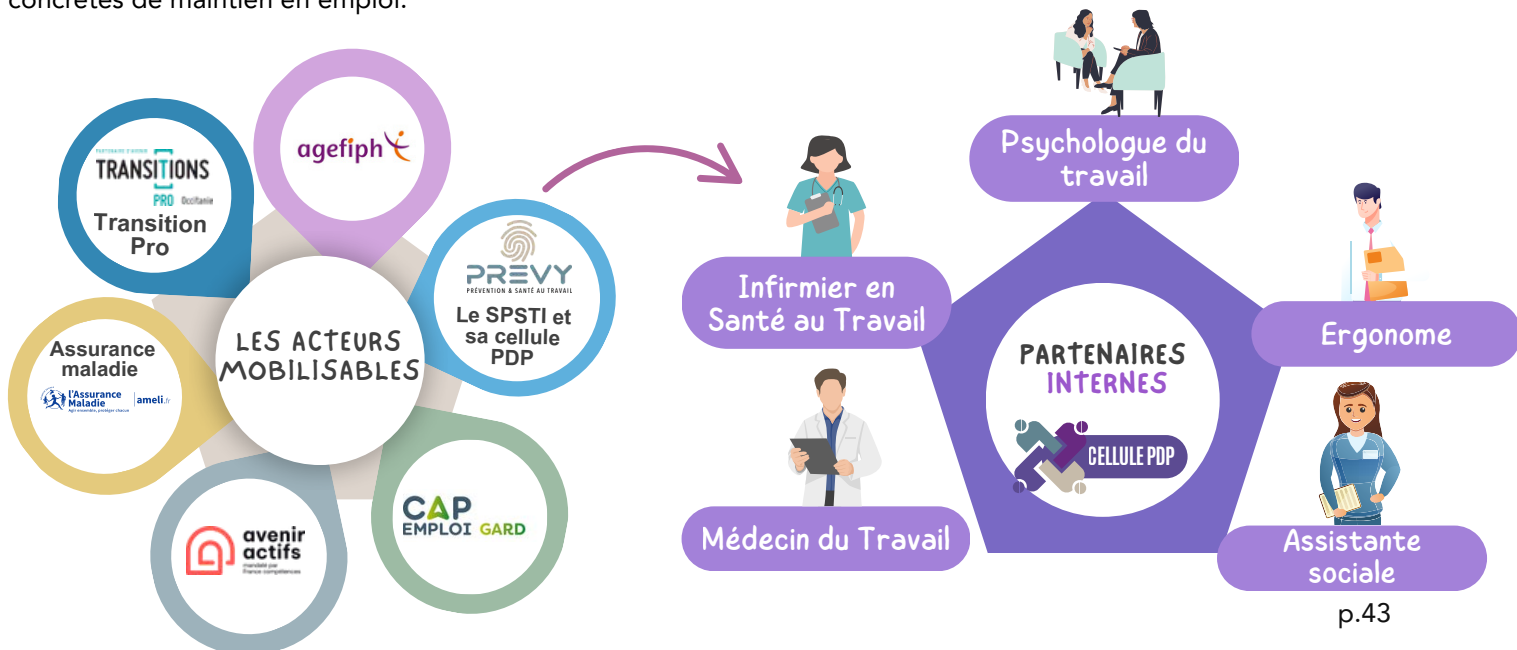
Salarié avec restrictions ou besoin d'aménagement

Objectif : adapter le poste et sécuriser le maintien en emploi.

- Étude de poste
- Préconisations d'aménagement
- Mobilisation d'aides financières si nécessaire

La cellule PDP : un rôle de coordination

Cette coordination permet une prise en charge globale, combinant prévention, accompagnement social et solutions concrètes de maintien en emploi.

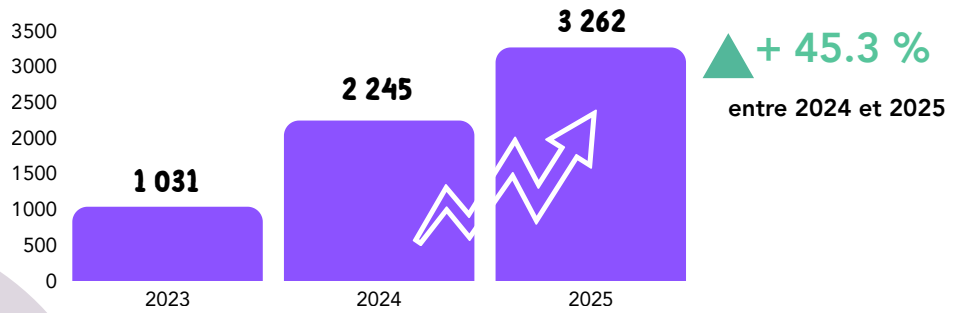




3 262

accompagnements par la cellule PDP en 2025

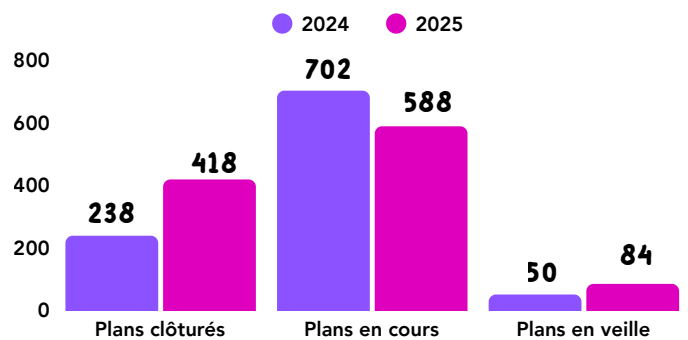
Evolution du nombre d'accompagnements pris en charge par la cellule PDP



Les secteurs d'activité prédominants



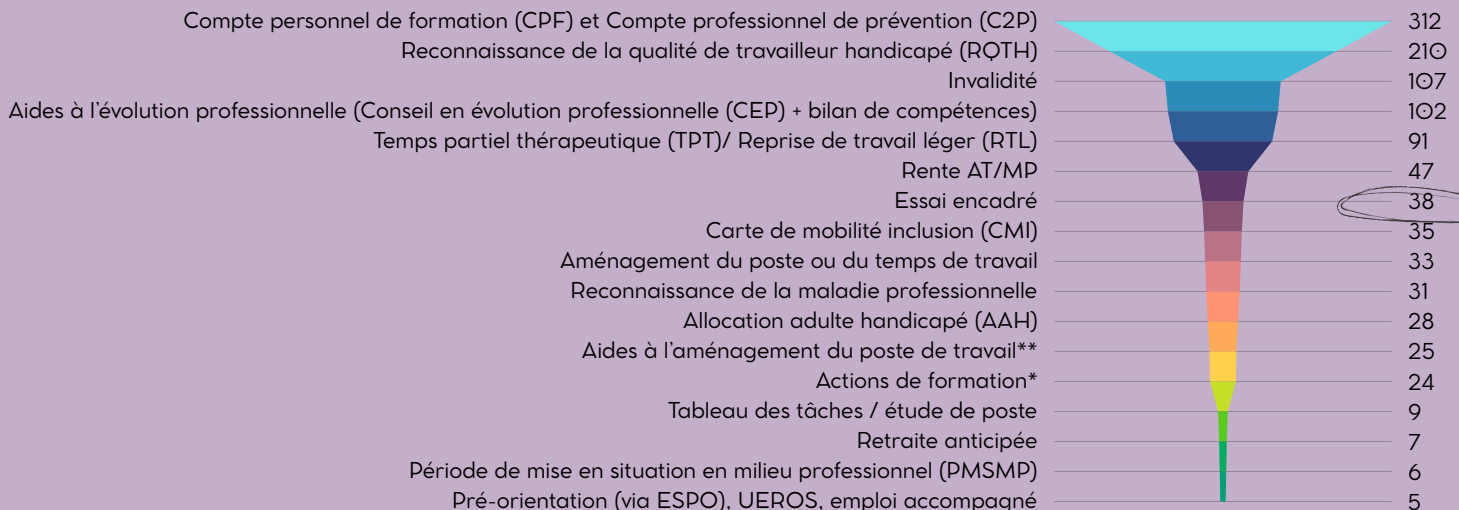
Les plans de maintien en emploi (MEE)



Constat

En 2025, l'activité de maintien en emploi progresse de manière significative, avec 1 090 plans de maintien mis en œuvre contre 990 en 2024, soit une augmentation de 10 % situations accompagnées. Cette évolution témoigne d'un repérage plus précoce des situations à risque et d'une mobilisation renforcée des dispositifs d'accompagnement.

Les dispositifs de MEE les plus mobilisés



* Validation des acquis de l'expérience (VAE), Le projet de transition professionnelle (PTP), Reconversion ou Promotion par l'alternance

**Aide à l'adaptation des situations de travail, Appui spécifique (AS), Aide à la recherche et la mise en œuvre de solutions pour le maintien dans l'emploi, Aide technique, Aide humaine à la compensation du handicap, Aide Prothèses auditives, Aide aux déplacements en compensation du handicap



Constat

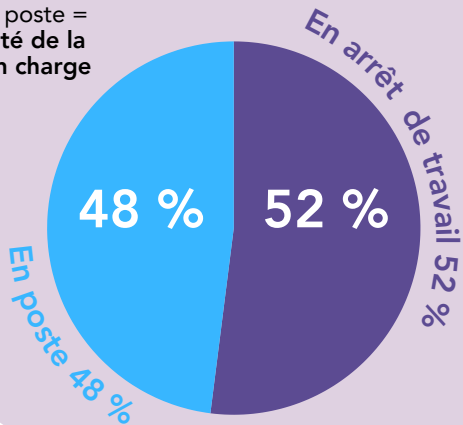
Les situations accompagnées montrent que les dispositifs liés au Bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH), Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), Invalidité, Rente AT/MP, Allocation aux adultes handicapés (AAH), Carte de mobilité inclusion (CMI), occupent une place centrale dans l’organisation des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle. Ils permettent d’ouvrir des droits et de sécuriser les situations lorsque l’état de santé fragilise le maintien en emploi.

La formation constitue également un levier déterminant, notamment grâce au Compte personnel de formation (CPF) et au Compte professionnel de prévention (C2P), pour adapter les compétences ou préparer une reconversion lorsque cela est nécessaire.

L’ensemble s’inscrit dans une démarche progressive et coordonnée : reconnaissance des droits, aménagement du poste de travail, développement des compétences. Cette approche précoce et pluridisciplinaire permet de prévenir les ruptures professionnelles et de sécuriser durablement les parcours des salariés confrontés à un problème de santé.

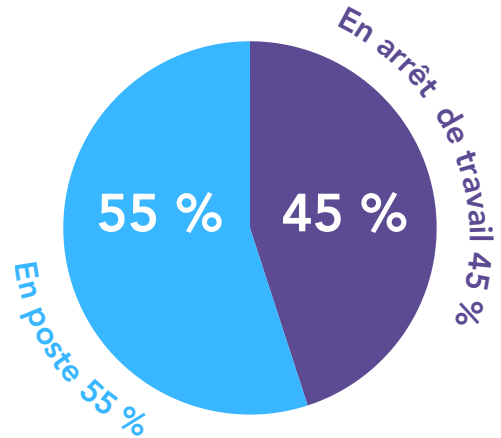
Situation initiale du salarié à l’ouverture du plan MEE

48 % des salariés sont en poste = précocité de la prise en charge



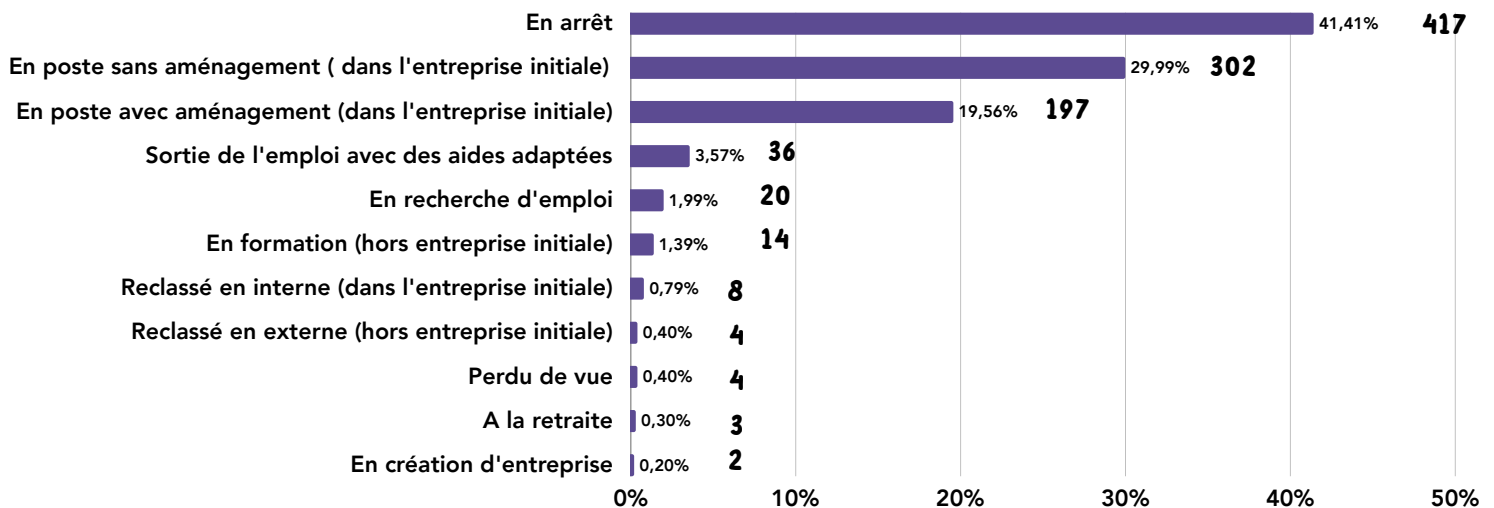
Situation finale du salarié lors de la clôture du plan de MEE

AU 31.12.2025



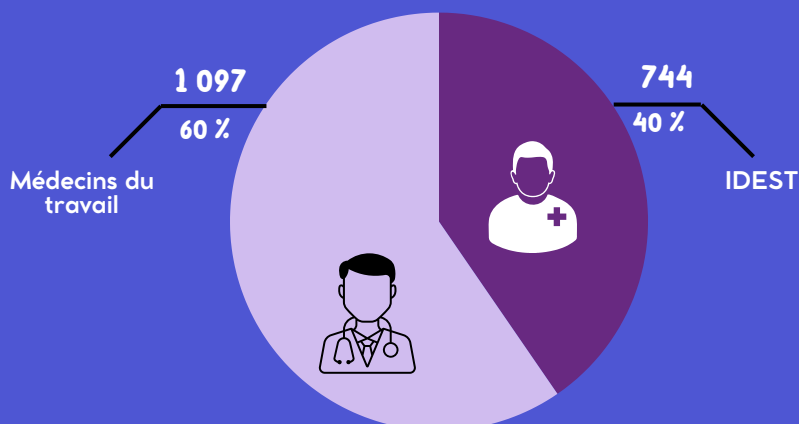
55% de salariés en emploi dont 49 % d’entre eux sont maintenus à leur poste dans leur entreprise initiale à la suite de leur accompagnement par la cellule PDP

Situation finale du salarié lors de la clôture du plan de MEE



Les orientations vers la cellule PDP des professionnels de santé PREVY

AU 31.12.2025



Les IDEST sont à l'origine de 40 % des salariés orientés vers la cellule PDP PREVY



Quelques constats

En 2024 : **2035** orientations vers la cellule PDP majoritairement par les IDEST

En 2025 : **1841** orientations vers la cellule PDP majoritairement par les médecins du travail.

La baisse des orientations vers la cellule PDP peut s'expliquer par le renouvellement des effectifs IDEST avec une forte proportion de nouveaux embauchés, et par un temps nécessaire d'appropriation des outils PDP.

Perspective : renforcer la formation continue et prévoir des temps dédiés d'appropriation des outils PDP pour systématiser le repérage des situations à risque de désinsertion professionnelle (ateliers d'information et de formation animés par le médecin coordinateur et l'infirmière coordinatrice de la cellule PDP).

Evolution des accompagnements sur les 4 dernières années

TYPES D'ACCOMPAGNEMENT	2022	2023	2024	2025
Visites à la demande	4 294	4 581	5 139	4 691
Visites de pré-reprise	2 325	2 522	2 842	3 083
Aménagements de poste	1 897	2 733	2 366	1 716
Inaptitudes	1 355	1 276	1 274	1 430

+ 8,5 %
↑



Constat

En 2025, l'augmentation de 8,5 % du nombre de visites de pré-reprise traduit une meilleure anticipation des situations à risque et une prise en charge en amont des difficultés de maintien en emploi. Les inaptitudes représentent 2,9 % des visites réalisées, soit une part limitée qui témoigne de l'implication conjointe des professionnels de santé, des employeurs et des salariés dans la recherche de solutions adaptées.

La synergie avec les partenaires AU 31.12.2025

Convention avec le Service social de l'Assurance Maladie à l'échelle de PREVY

 **412**

orientations vers le Service social
de l'Assurance Maladie en 2025.

Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —

 **38** ▲ + 40.7 %

Essais encadrés en 2025 contre 27 en 2024.

18 essais encadrés à l'initiative du service social de
l'Assurance Maladie

13 essais encadrés à l'initiative de PREVY

7 essais encadrés à l'initiative de CAP Emploi

2 ateliers de prévention en partenariat



Deux sessions annuelles sont organisées :

- une première de mars à juin,
- une seconde de septembre à décembre.

Chaque session comprend 5 séances, réunissant
10 à 12 participants par séance.

Echanges de suivi des situations de PDUP à l'échelle du service avec la CPAM

Dans le cadre du suivi des situations orientées vers le Service Social de l'Assurance Maladie,

138 échanges de suivi avec la Caisse primaire de l'Assurance Maladie ont été réalisés :

16 avec le comité local PDP de l'Assurance Maladie

102 avec le service social de l'Assurance Maladie

20 avec le service médical de l'Assurance Maladie



Constat

Amélioration de la coordination des acteurs du MEE
sur la base de la convention passée avec le Service
Social de l'Assurance Maladie.



Convention avec CAP Emploi

294 orientations vers CAP Emploi

206 en faveur du Maintien dans l'entreprise / 88 en faveur
du reclassement externe



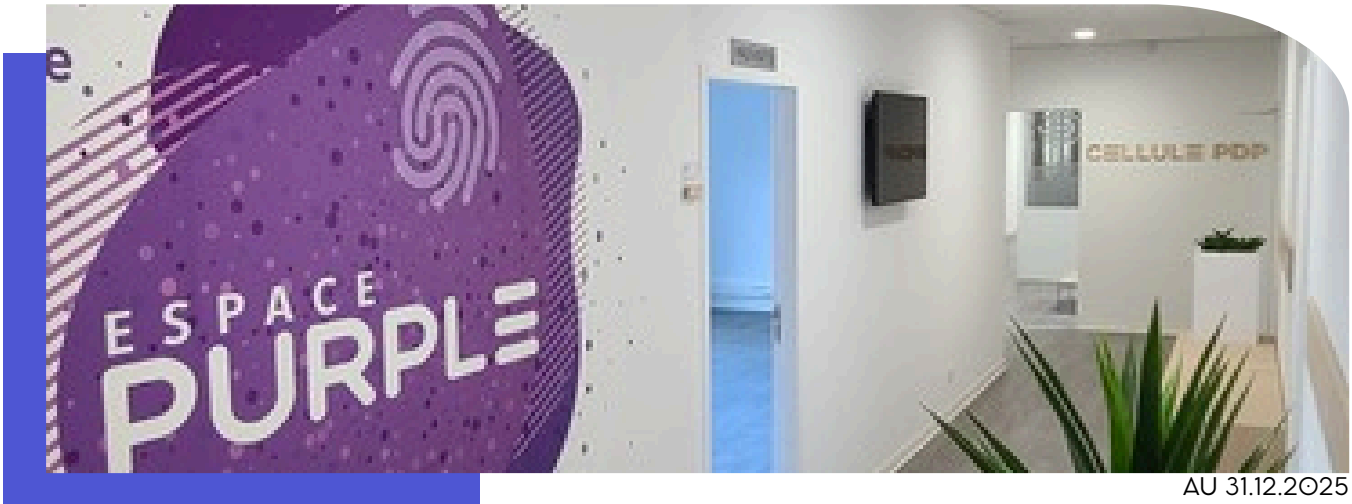
192

orientations vers CAP
Emploi ont été réalisées par
les médecins du travail



102

orientations vers CAP
Emploi ont été réalisées
par la cellule PDP



AU 31.12.2025

Autosaisine de la Cellule PDP

via le guichet unique 2025 = 47



42 Demandes du salarié



5 Demandes par les employeurs



Constat

La progression de la saisine de la Cellule PDP est liée à la promotion des outils PDUP et à la communication réalisée auprès des employeurs.

Employeurs associés aux plans de MEE

Lorsque la cellule n'est pas mobilisée, **seulement 4 % des employeurs sont informés du plan de MEE (plan de retour au travail concerté).**

Si la cellule est mobilisée les employeurs sont associés au plan de retour (plan de MEE) dans 50 %.

Les Actions en Milieu de Travail relatives à la PDUP

882 Actions en milieu de travail directes ont été réalisées par la Cellule PDP :

- Promotion des outils PDUP auprès d'employeurs (dont des interventions auprès d'association regroupant des zones d'activité) et des afterworks de la prévention
- Rendez-vous de liaison
- Promotion des outils auprès du président de la Fédération des entreprises du nettoyage du Gard.



Le dirigeant d'entreprise : un suivi de santé dédié !

Depuis la loi du 2 août 2021, les dirigeants non-salariés peuvent bénéficier d'un suivi par les Services de Prévention et de Santé au Travail. Un suivi dédié est proposé par PREVY : offre socle pour les dirigeants non-salariés dont les salariés sont déjà suivis, offre spécifique pour ceux n'ayant aucun salarié (les travailleurs indépendants). Ce suivi comprend l'évaluation de la santé mentale grâce au dispositif Amarok E-santé, spécialement conçu pour les dirigeants, et accessible via un outil en ligne gratuit, intuitif et rapide, proposé par PREVY en partenariat avec l'Observatoire AMAROK.

Un premier pas essentiel pour prévenir les risques de surmenage et éviter une situation de burn-out.

En 2025, **364** personnes ont réalisé l'évaluation de leurs facteurs et de leurs facteurs de stress, dont **149** ont **complété le test de dépistage du burn-out**. Le score moyen observé s'élève à 4,84 sur 7 correspondant à un **niveau de risque "très élevé"**.

64 % des personnes ayant réalisé le test du burn-out présentent un **risque "élevé à très élevé"**.

19 personnes ont été reçues par la psychologue du travail de PREVY, en charge du dispositif Amarok.



- 3** publications sur les réseaux sociaux (2 infographies et 1 publication de la participation Présanse à une émission)
- 2** Actualités sur le site internet prevy.fr
- 3** Envoi de newsletters sur l'année 2025
- 32 446** E-mails envoyés sur les dispositifs
- 43.5 %** Taux d'ouverture moyen sur les 3 envois



1 Flyer de promotion du dispositif

Distribution du flyer lors des actions en milieu de travail, des ateliers collectifs de prévention et des temps forts, notamment des Afterworks de la prévention.

Convention PREVY x France Travail x CAP Emploi

PREVY, France Travail et CAP Emploi s'unissent via une convention de partenariat pour prévenir la désinsertion des salariés licenciés pour inaptitude, suivis par la cellule PDP de PREVY, grâce à un relais fluide vers France Travail et CAP Emploi Gard.

Cible : Personnes vulnérables (handicap BOETH, travailleurs expérimentés > 50 ans, ruptures de parcours).

Moyens : Référents dédiés, actions conjointes, comité annuel ; durée 3 ans, renouvelable tacitement. Il est prévu la signature de la convention tripartite en 2026.

Projets Cellule PDP - Relation avec les soins - Promotion des outils PDUP



Partenariat avec le pôle Conseils et Évaluation Médicale pour les Activités Physiques et Sportives du Gard (CEMAPS 30) pour les patients porteurs d'un covid long au CHU de Nîmes ainsi que le Service de Rééducation Fonctionnelle



Partenariat avec le Service social de l'Assurance Maladie auprès des patientes porteuses d'un cancer du sein à l'Institut de Cancérologie du Gard (ICG)



Partenariat avec l'Association Française des Diabétiques 30 (relais d'information au sein du service Maladie Métabolique Endocrinienne au CHU de Nîmes ainsi qu'à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)



Présentation de la Cellule PDP et de son activité auprès du groupe de travail Santé mentale et Travail (RESEDA)

Projets Cellule PDP



Violences sexistes & sexuelles au travail



Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)



Atelier collectif trajectoire professionnelle à destination des salariés en activité

2 secteurs cibles du projet de service :



Commerce



Service à la personne



5 Ateliers



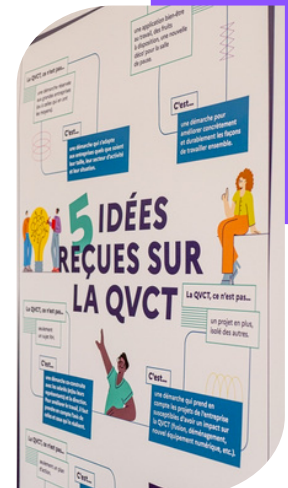
28 participants



20 participantes



8 participants



LE DÉCLOISONNEMENT SANTÉ PUBLIQUE & SANTÉ TRAVAIL

En 2025, PREVY a renouvelé son engagement en matière d'actions de santé publique en organisant plusieurs ateliers éphémères et actions ciblées en collaboration avec nos partenaires spécialisés : la Ligue Contre le Cancer du Gard, le CRCDC-OC, le CSAPA Logos, Nîmes Sport Santé et la Fédération Française des Diabétiques de France.

Ces initiatives ont permis de sensibiliser les salariés aux enjeux de santé publique tout en facilitant l'accès aux dispositifs de dépistage et de prévention.

La Journée Santé Entreprise (JSE) du 20 novembre 2025

Organisée en partenariat avec la CPAM du Gard, le CRCDC Occitanie, la Ligue Contre le Cancer du Gard, le CPTS Nemausa, CSAPA LOGOS, EndOccitanie, Nîmes Sport Santé et la Fédération Française des Diabétiques, cette journée a offert aux salariés un accès facilité à des dépistages essentiels (frottis, mammographie, test colorectal) et à des ateliers de sensibilisation.



72 participants



Consultations gynécologiques avec sage-femme (réalisation de frottis)



Prises de rendez-vous mammographie dans des délais réduits



Remise de test de dépistage du cancer colorectal par le CRCDC-OC



Consultation tabacologique avec infirmière ou psychologue



Sensibilisation diabète par l'AFD 30



Sensibilisation autopalpation et cancer du sein par la ligue contre le cancer



Sensibilisation aux addictions par le CSAPA LOGOS



Sensibilisation ménopause et travail par CPTS Némausa



Sensibilisation hygiène de vie (alimentation, sommeil) PREVY



Sensibilisation à la lutte contre sédentarité avec Nîmes Sport Santé



Présentation "mon espace santé"



Présentation de la cellule PDP PREVY



Le saviez-vous ?



Premier service de prévention et de santé au travail à remettre des kits de dépistage du cancer colorectal en visite santé travail

Les professionnels de PREVY proposent la remise directe des kits de dépistage aux salariés éligibles lors de leur visite santé travail.

Depuis le début du partenariat avec le CRCDC-OC, plus de 900 kits ont été distribués aux travailleurs concernés.

Cette action s'inscrit dans une logique de prévention concrète, intégrée au parcours en santé au travail, visant à :

- faciliter l'accès au dépistage,
- lever les freins organisationnels,
- renforcer la participation aux programmes nationaux de prévention,
- contribuer à la détection précoce des cancers.

En intégrant le dépistage organisé dans la dynamique des visites en santé au travail, nous confirmons notre rôle d'acteur de santé publique au plus près des entreprises et des salariés.

LES ATELIERS ÉPHÉMÈRES

Tout au long de l'année, en complément des ateliers collectifs proposés aux entreprises adhérentes, PREVY organise des ateliers éphémères en lien avec les grandes campagnes nationales de santé publique et de santé au travail.

Ces ateliers, installés de manière temporaire au sein des Maisons de la Prévention (de Nîmes et Gallargues-le-Montueux), sont conçus pour offrir une sensibilisation interactive, visuelle et pédagogique. Ils permettent ainsi d'informer efficacement les travailleurs à l'occasion de leur visite santé travail.

En abordant des thématiques variées comme la prévention des cancers, la santé auditive, les risques liés aux addictions ou encore l'hygiène de vie, ces dispositifs renforcent l'engagement de PREVY en faveur de la prévention et de la promotion de la santé en entreprise.



07
Mars bleu

Plusieurs matinées de sensibilisation ont eu lieu en partenariat avec le CRCDC-OC* et nos IDEST afin de sensibiliser au cancer colorectal et expliquer l'importance du kit de dépistage colorectal pour sauver des vies !

NÎMES

MARS

02

4 MARS - JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Déconstruction des idées reçues sur l'alimentation, l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité à travers des jeux pédagogiques.

NÎMES

03

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sensibilisation des visiteurs sur deux demi-journées, avec mise en situation sur simulateur de conduite pour illustrer concrètement les effets de l'inattention, de l'alcool et des drogues sur les réflexes et la perception de l'environnement.

NÎMES

OCTOBRE

MARS

04

OCTOBRE ROSE

Plusieurs matinées de sensibilisation ont eu lieu en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer et nos IDEST.

NÎMES

GALLARGUES

05

SEMAINE DE L'AUDITION AU TRAVAIL

Sensibilisation au risque bruit avec remise de documentations spécialisées et présentation de protections auditives.

GALLARGUES

NOVEMBRE

06

MOIS SANS TABAC

Sensibilisation au risque du tabagisme et informations concernant les dispositifs d'accompagnement à l'arrêt du tabac.

GALLARGUES

*CRCDC-OC : CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DU DÉPISTAGE DES CANCERS - OCCITANIE

LA COMMUNICATION



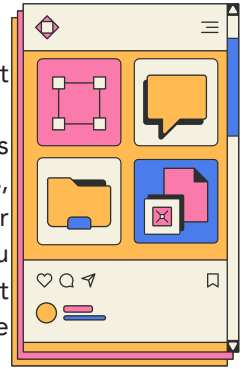
LA COMMUNICATION EXTERNE

La communication externe de PREVY a été pensée comme un levier d'influence et d'appropriation des enjeux de santé au travail par les entreprises adhérentes.

Elle s'est structurée autour de priorités claires : l'affirmation du rôle de conseil auprès des employeurs et des salariés, une pédagogie renforcée sur la prévention des risques (infographies, témoignages de terrain) et la valorisation des campagnes de santé publique. Pour maximiser l'impact de l'offre de services, une stratégie de répétition multicanale a été déployée tout au long de l'année (réseaux sociaux, vidéos, newsletters). Cette récurrence des messages est essentielle pour favoriser la mémorisation de l'offre et garantir son appropriation opérationnelle par les organisations adhérentes.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une logique « d'aller vers », visant à positionner PREVY comme partenaire de proximité et à mettre en lumière les entreprises engagées dans la culture de prévention.

La stratégie multicanale digitale, print et événementielle a permis d'articuler notoriété institutionnelle, pédagogie technique et ancrage territorial, tout en renforçant la lisibilité des dispositifs clés tels que l'aide à la rédaction du DUERP, l'accompagnement dans la prévention des risques professionnels, l'accompagnement par la cellule PDP et les ateliers collectifs.



LinkedIn ▲ + 156 %



15 732 abonnés au 31 décembre 2025

6 142 abonnés au 31 décembre 2024

Cette dynamique reflète notre volonté de répondre à la demande croissante de démocratisation de l'information grâce à des infographies claires et des vidéos pédagogiques sur des thématiques variées de prévention et de santé au travail.

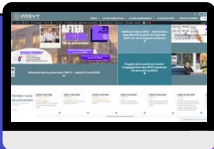
Infographies pédagogiques

53 infographies pédagogiques

Les infographies pédagogiques conçues tout au long de l'année 2025 ont permis de mettre en lumière les risques professionnels, de promouvoir les dispositifs de dépistage et de décrypter les évolutions réglementaires sous un format clair, structuré et accessible au plus grand nombre.



Site internet PREVY



42 Ressources supplémentaires

Fiches pratiques, conseils en prévention, documentations réglementaires et interviews écrites.

28 Actualités

Vidéos PREVY

24 Créations en 2025 paroles d'adhérents, accompagnement PDP et temps forts de nos événements ou encore la présentation des métiers des SPSTI.

2 Vidéos pédagogiques "Minute sécurité"

En 2025, le développement de vidéos s'inscrit pleinement dans notre stratégie de valorisation des actions de terrain et de mise en visibilité des démarches de prévention engagées par les employeurs aux côtés de PREVY.

Newsletters

31 Newsletters d'informations envoyées aux adhérents

6 Newsletters d'informations envoyées aux salariés suivis

282 000 Emails envoyés

35 % taux d'ouverture en moyenne

21 % de clics sur les liens



Voir les vidéos réalisées par le pôle communication



LA COMMUNICATION INTERNE

La communication interne a contribué à rendre visible les projets structurants et les dynamiques engagées par PREVY.

Elle a pleinement soutenu l'objectif de fédérer les équipes et de renforcer le sentiment d'appartenance autour des enjeux de la prévention et de la santé au travail.



Newsletters

23 Newsletters bimensuelles envoyées aux salariés PREVY

2 990 Emails envoyés



Arrivée des nouveaux collaborateurs, carnet rose, partage des événements du service, retours d'expérience terrain, défis sportifs. La Pause com' un relais des petites et grandes informations concernant le service, la santé au travail et la santé publique.



LA COMMUNICATION INTERNE

7 janvier 2025

Vœux - Galettes des rois

Plus qu'une simple tradition, la cérémonie des vœux a permis à la Direction de partager sa feuille de route 2025. Un moment clé pour aligner nos objectifs et renforcer notre cohésion d'équipe autour de la traditionnelle galette des rois.



16 février - PREVY a couru et a vaincu

34 participants au Nîmes Urban Trail

L'esprit d'équipe s'est exporté sur le terrain sportif. Avec 34 participants, PREVY a brillé lors du Nîmes Urban Trail. Une performance collective remarquable : nous décrochons la 8e place sur 103 au Challenge Entreprises. Félicitations à nos coureurs !



11 mars et 25 novembre
Forums pluridisciplinaires

Échanges avec les partenaires et partage des pratiques entre le pôle technique et le pôle médical autour des thématiques suivantes :

- Prévention et maintien en emploi
- Risques chimiques : SBEP, CMR
- Accompagnement des entreprises : accueil, amélioration continue, Fiche Entreprise
- La gestion des violences internes et externes
- Les aides mobilisables : CARSAT, FIPU
- Les actions sectorielles : PDUP BTP
- Un focus sur la santé des dirigeants a été réalisé avec la présentation du dispositif AMAROK E-SANTE.

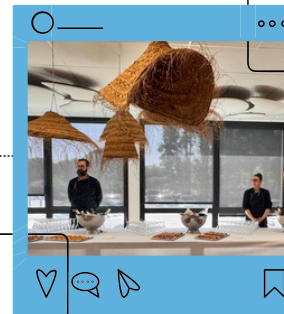


26 juin - fêter notre engagement

Certification AFNOR 2217

À l'approche de l'été, les équipes se sont réunies pour dresser le bilan de la démarche qualité engagée fin 2024. L'obtention du niveau 1 de la certification AFNOR SPEC 2217 marque une première étape structurante pour le service.

Ce temps a permis de valoriser l'implication collective et de réaffirmer l'engagement de PREVY dans une démarche d'amélioration continue durant un temps de célébration.



26 septembre

Journée récréative PREVY

Un temps fort pour cultiver notre lien interservices. Cette année, direction le Musée de la Romanité pour une immersion culturelle, suivie d'un déjeuner sur les toits. Un moment privilégié avec une vue imprenable sur les Arènes de Nîmes.



2 décembre - Bilan et perspectives avant Noël

Pour clôturer l'année, nous avons conjugué réflexion et convivialité. Au programme : analyse de la satisfaction de des adhérents et des salariés suivis (enquêtes 2025), bilan de notre démarche qualité et perspectives pour 2026. La journée s'est achevée dans la douceur autour d'un goûter de Noël.





Téléphone

04 66 04 21 33

Email

Contact@prevy.fr

Site internet

www.prevy.fr

Siège social

Maison de la prévention,
Parc Georges Besse, 215 rue
Georges Besse, 30 000 Nîmes
